

Abonnements par la poste :

Édition quotidienne

CANADA ET ETATS-UNIS \$5.00
UNION POSTALE \$8.00

Édition hebdomadaire

CANADA \$1.00
ETATS-UNIS \$1.50
UNION POSTALE \$2.00

Directeur : HENRI BOURASSA

POUR SE REPOSER...

Les bonnes gens qui suivent de près les journaux qui font profession de "loyalisme" supérieur doivent être parfois singulièrement embarrassés. Un jour on leur explique que le Canada est très directement menacé, que sa première ligne de défense est dans les Flandres (déclarations de MM. Casgrain et Lemieux); d'autres, tel l'ancien ministre Graham, la reportent aux Balkans, tandis que M. Blondin fait entrevoir à ses auditeurs des perspectives de domination allemande sur le Canada. (Il s'agit, on pourrait s'y tromper, des Prussiens d'Europe).

Mais à la même heure, le Canada, dont le loyalisme ne le cède assurément point à celui de tous ces messieurs, encore qu'il ait fait jadis sa bonne consommation de chair à canon, écrit (voir son numéro du 12 novembre) :

Répondant, l'autre jour, aux arguments nationalistes, un confrère anglais faisait remarquer que ce n'est pas l'Angleterre qui est en danger, mais la France.

Quel que soit le résultat de la guerre continentale, la flotte anglaise garde inévitablement le territoire des Britanniques, auquel les Austro-Allemands n'ont pas encore pu toucher, sauf par quelques raids aériens qu'il est possible d'empêcher, comme les Français empêchent les raids sur Paris.

Il y a beaucoup de vrai là-dedans et ceux de nos compatriotes qui s'enrolent dans nos troupes expéditionnaires doivent avoir conscience qu'ils se dévouent plutôt pour sauver la France que pour sauver l'Angleterre.

Ainsi, non seulement le Canada ne serait pas directement menacé, mais l'Angleterre elle-même ne serait pas vraiment en danger.

Pour se reposer de ces explications légèrement contradictoires et un peu compliquées, les sages gens feraient bien d'ouvrir de temps à autre les journaux européens.

Il y verraient, par exemple, que le Times, le plus célèbre des journaux anglais, déclarait, dès le mois de mars :

"Sans doute, elle [l'Angleterre] combat pour les opprimés, en Belgique et en Serbie; et elle se réjouit de penser qu'elle tient tête avec eux à leurs tyrans. Elle aide ses puissants alliés à défendre contre l'agression leurs territoires et leurs foyers; et elle est fière de répandre son sang et son or pour une cause si sacrée. Mais ce n'est ni pour la Belgique ou la Serbie, ni pour la France ou la Russie qu'elle se bat principalement. Ces pays occupent une large place dans son esprit; mais cette place est la seconde. La première place lui appartient, et lui appartient à juste titre.

Il y a trois ou quatre semaines, exactement le 23 novembre, ils auraient pu lire dans l'Action Française cette coupe d'un article de M. Urbain Gohier au Journal, aujourd'hui dirigé par le sénateur Humbert :

Nous déraisonnons quand nous croyons que le monde entier "nous adore" et quand nous en concluons que nos amis et alliés se battent aujourd'hui pour nous, pour nos beaux yeux, pour notre cher pays.

Chacun se bat pour soi, pour ses intérêts, pour son pays : les Anglais pour la grandeur de l'Angleterre, les Serbes pour le salut de la Serbie, les Italiens et les Japonais pour l'avenir de l'Italie et du Japon. Même avec leurs monarchies allemandes, les Roumains et les Grecs seraient à nos côtés s'ils étaient sûrs d'y trouver leur profit. L'Europe nous "adore" comme une rare espèce de poires. Mais il n'y a pas un peuple qui n'ait pour nous infiniment d'estime et une admiration plus solide si nous faisons des calculs au lieu de faire de la rhétorique.

Ce sont des paroles brutales, mais ne correspondent-elles pas aussi à de brutales réalités?

Omer HEROUX.

LE CONCOURS LITTÉRAIRE

DE LA SOCIÉTÉ SAINT-JEAN-BAPTISTE.

Le Petit Canadien, organe mensuel de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, vient de rendre public le résultat du concours littéraire qu'il annonçait il y a quelques mois. Le jury, composé de quatre journalistes, a décerné deux prix et quatre mentions. M. Sylva Clapin, d'Ottawa, et le Rév. Frère Marie-Victorin, de Longueuil, ont obtenu respectivement le premier et le second prix; Miles Gordon et Choquette, ainsi que MM. Lionel Monlal et Damase Polvin, ont obtenu des mentions.

Il convient de féliciter de leurs travaux et les auteurs des manuscrits primés et aussi les concurrents, nombreux, dont les travaux, dans l'ensemble, étaient satisfaisants.

Le sujet, bien du terroir, — la croix du chemin, — a permis aux concurrents de faire de la littérature régionale. Les uns s'en sont tirés vaillamment, d'autres y ont bien réussi. Le manuscrit soumis par M. Clapin, en particulier, outre le fait qu'il raconte une légende de l'ancien temps, — l'action se passe en 1750, tandis que les Anglais remontaient le fleuve Saint-Laurent pour attaquer et prendre Québec, — démontre un réel mérite littéraire. On peut en dire autant des autres que les juges ont primés. Le Petit Canadien, du reste, publiera ces travaux dans une prochaine livraison, les journaux en reproduiront sans doute des parties et le lecteur canadien-français pourra se convaincre que les choses du terroir inspirent de jolis récits à nos littérateurs.

De tels concours sont louables; et il est à regretter qu'il n'y ait pas davantage. L'intention de la Société Saint-Jean-Baptiste d'en faire d'autres, et dans un avenir assez rapproché, vaut qu'on la soutienne.

Il ne faut pas, par ailleurs, penser qu'à la littérature d'imagination. Le conte, la nouvelle sont des genres, mais il y a aussi la petite histoire, l'étude d'un point d'histoire, la monographie paroissiale, qu'il faut cultiver. Ainsi que le faisait remarquer il y a peu de temps un de nos collaborateurs, le moyen de faire aimer aux enfants leur pays et de développer chez eux un sentiment patriotique que raisonné, c'est de leur apprendre d'abord l'histoire de leur village, puis de leur canton, puis des établissements voisins, jusqu'à ce qu'ils se fassent de leur province et de leur

Et il est aussi vrai que des concours littéraires de tout genre, répétés et bien dirigés, sont de nature à accroître cette classe, à accélérer chez nous le développement d'une culture capable de produire un jour le romancier, le poète, l'historien remarquables attendus de nous et qui continueront et élargiront la tradition de 1860 et placeront notre littérature à la hauteur qu'ambitionnent pour elle les Canadiens-français d'esprit et de patriotisme éclairés.

Georges PELLETIER.

N. B. — Le Devoir est heureux de constater qu'un nombre des concurrents primés par la Société Saint-Jean-Baptiste, il compte deux de ses collaborateurs.

BILLET DU SOIR.

CRI DU COEUR

Cela se passait samedi dernier à Saint-Hyacinthe, témoin de tant de réunions mémorables.

C'est encore un jour de grande assemblée publique. On traitait de la descente d'un petit contingent d'excursionnistes attirés par l'éloquence d'un ministre de la Couronne et d'un sénateur fraîchement nommé.

Tout la congrégation de saint Fiacre accueille les voyageurs de sa litanie accoutumée : "Voiture, M'sieur, Voiture, M'sieur".

Enlèvement des enveloppes dans leurs pardessus, les claudins ne veulent rien entendre, — les temps sont si durs. Ils passent indifférents au milieu des voitures dont les sièges, comme auraient dit les Précléuses, ont pourtant bien envie de les embrasser. Deux par deux, comme des pensionnaires bien sages, ils défilent sans tourner la tête et pendant que se meurt au loin un dernier "Voiture, M'sieur", à l'adresse d'un passager retardataire, ils se dirigent en battant de la semelle vers le lieu de la réunion.

Alors les disciples de saint Fiacre qui en ont vu bien d'autres en prennent leur parti et, fonce, cocher, une longue théorie de voitures s'élance vers la foule des piétons qui ont précédé la diligence d'Adam à celle de leur saint patron.

C. O. TENTIQUE.

L'OUEST CANADIEN SERA-T-IL ANGLAIS OU BILINGUE?

III (1)

Nous entrons dans le vif de notre sujet, savoir que l'influence catholique au Canada est avant tout une influence française.

Si les Canadiens-français ne sont rien dans le Canada, comment se fait-il que dans le gouvernement du Dominion, ils occupent une si large place, dans les ministères, dans la députation, au sénat, dans la magistrature, dans la presse, sur tous les terrains?

Si les Canadiens ne sont rien dans le Canada, pourquoi gouvernent-ils une province, et dans les autres, comment se fait-il qu'ils tiennent des députés dans les chambres locales et des ministères dans les cabinets provinciaux?

Voilà certes des questions importantes, mais qui pourraient trouver à redire que les simples faits, les faits vérifiables soient constatés?

Si les Canadiens-français ne sont rien dans l'ouest, comment se fait-il comme nous le verrons, que seuls ou peu s'en faut, parmi les catholiques, ils puissent avoir voix délibérative dans les assemblées?

Serait-ce des Anglais protestants qui voteraient pour des Franco-Canadiens? Il faudrait ne pas connaître la mentalité anglo-protestante pour le croire. Les Canadiens donnent leurs suffrages à des Anglo-protestants, mais ceux-ci ne répondent jamais à leurs attentes. Quand il arrive à des Canadiens-français d'être un Anglo-protestant, loin de manifester de la reconnaissance, les Anglo-protestants proclament que les Canadiens-français avouent leur infériorité, qu'ils élisent de meilleurs hommes, tandis que les Canadiens-français citent leur propre conduite comme un modèle de tolérance. Ne serait-ce pas plutôt de la naïveté?

Quoi qu'il en soit, si les Canadiens-français élisent les leurs dans les provinces, soit-disant anglaises, c'est parce que dans certains collèges électoraux, ils sont en majorité. Pour qui connaît la situation des minorités, celui-ci ajoutera que pour élire, par exemple, cinq députés, les Canadiens-français doivent disposer d'un vote plus considérable que ne le laisse supposer le nombre des élus.

A ce que je viens de dire, on répond, ailleurs qu'en Canada, car au Canada, personne ne serait dupe de la réponse, que si les Canadiens-français sont représentés dans les grands corps de l'Etat, les catholiques de langue anglaise et notamment les Irlandais le sont aussi. C'est ce que nous examinerons en détail. En attendant, nous nous contentons d'affirmer et que les représentants catholiques de langue anglaise sont de beaucoup moins nombreux que ceux des Canadiens-français et que la "suprater" doit leur

(1) Voir le "Devoir" des 9 et 11 décembre.

élévation au concours de l'élément canadien-français.

Si les Canadiens-français s'avisent de ne jamais voter en faveur des candidats de langue anglaise, ceux-ci disparaîtraient de la scène publique. Des explications détaillées mettront en pleine lumière ce fait très important pour quiconque est anxieux de se renseigner.

J'ajouterais que même aux Etats-Unis, les Franco-canadiens parviennent à imposer leur influence dans les législatures du Massachusetts, du New-Hampshire, du Rhode-Island. Voilà encore un fait qu'ignorent nombre d'étrangers. Ce ne sont pas nos adversaires qui feront la lumière sur ce sujet, et pour nous, si nous parlons, on ne nous écoute point. Pourquoi? Pourquoi?

En résumé, pour finir par le coup de boutoir d'une vérité brutale, nous pouvons affirmer, en ces généralités, que la loi prévaut l'histoire, les adversaires des Canadiens-français réussissent à prendre la part du lion; là où prévaut l'influence du vote, les Canadiens-français occupent le haut du pavé.

Cette situation anormale ne saurait toujours durer; si les Canadiens-français ont raison de revendiquer une justice plus grande, il est douteux que leur incroyable patience puisse durer toujours.

XXX.

BLOC - NOTES

Le "Jewish Chronicle", de Montréal, dans sa dernière livraison, note que le président de la commission financière anglaise et le président du premier tribunal britannique sont deux Juifs, qu'il y a cinq Juifs dans le cabinet anglais actuel et qu'à part cela, il y a cinq paires d'origine israélite, seize barons, quatorze chevaliers et dix-huit députés anglais.

"Pour maintenir l'ordre en Irlande, il a fallu nommer un Juif, sir Mathew Nathan, comme secrétaire pour l'Irlande", dit ce journal. Herr Ballin, le créateur de la marine marchande allemande, administrateur actuel de tout le réseau ferré en Allemagne et en Autriche, est un Juif. Le grand-officier de la Légion d'Honneur, en France, est un Juif, le général Heymann; le commandant militaire suprême, en Turquie, Enver Bey, est un Juif. Le baron Sonnenschein, ministre des affaires étrangères, en Italie, est un Juif.

Bref, pendant cette guerre-ci, il y a des Juifs occupant des postes importants chez toutes les nations belligérantes.

Lord Dufferin, à son départ du Canada, disait, dans son discours d'adieu: "Je ne crois pas que l'hétérogénéité des races soit un bienfait pour un pays. Selon moi, il est heureux pour le Canada que sa prospérité dépende du travail commun de races différentes. L'action conjointe de divers éléments donne à votre existence une fraîcheur, une variété, une couleur, une impulsion éclectique qui lui manqueraient sans cela."

Des paroles aussi sensées ne servent malheureusement pas de ligne de conduite aux fanatiques et aux esprits étroits qui voudraient à rebours de la constitution du pays, faire du Canada un pays exclusivement anglais.

La consommation par tête de l'alcool, chez nous, est inférieure à tout ce qu'elle fut, depuis cinq ans. Elle est de 0.872 gallon, pour le dernier exercice annuel, contre 1.061 gallon, pendant l'exercice précédent. La consommation des bières et du vin a aussi diminué de manière importante. Les marchands et les fabricants de liqueurs alcooliques attribuent ce fléchissement à la dureté des temps. Les partisans de la tempérance, eux, y voient l'influence de leur campagne anti-alcoolique. Il semblerait que les deux facteurs travaillent d'accord pour diminuer la consommation de l'alcool chez nous. Ce n'est pas là un fait regrettable.

Le "Manitoba" note cette question révélatrice d'un Anglais de Winnipeg au professeur Muller, le conférencier français de l'université du Manitoba. "Les Canadiens-français de Saint-Boniface comprennent-ils votre langage?" — Mais sans doute, ils parlent la même langue que moi, le français", répondit le conférencier à l'Anglais tout estomaqué de cette réponse, parce qu'il nous croyait des "patoisants".

Un allié américain, le docteur Robert B. Clark, disait l'autre jour au "New-York Sun": "J'ai examiné des centaines et des centaines de personnes au point de vue de leur santé mentale. J'en ai étudié des milliers d'autres et, de toute ma toute ma vie, je n'ai trouvé un allié canadien qui fût chauve. J'ignore quels rapports peuvent exister entre la calvitie et la santé de l'esprit, mais j'ai fait cette constatation."

Voilà qui console quelque peu ceux dont les cheveux s'en vont.

Les Allemands doivent une partie de leur succès commercial sur les marchés de l'Amérique-Sud au fait qu'ils ont appris l'espagnol et y font toutes leurs affaires dans cette langue. Leurs catalogues sont en espagnol, dit "Answers", un journal de Londres et tous leurs agents commerciaux parlent cette langue, la plus répandue de ces pays.

Les voyageurs et les maisons de commerce de l'Ontario qui font des affaires dans le Québec pourraient bien, sur ce point, imiter le sens pratique allemand, et apprendre à parler et écrire le français, quand ils viennent nous demander notre argent. Toronto a des leçons à recevoir de Berlin et de Hambourg, au point de vue de l'esprit pratique.

On prête à M. Northrup, député tory ontarien bien connu pour ses sentiments impérialistes, l'intention de proposer au ministère fédéral, d'ici l'été, toutes les places vacantes dans le service civil extérieur aillent de droit à des soldats de retour du front.

Certes, il faut témoigner quelque gratitude aux gens revenus du feu. Mais, si l'on veut aussi que le public ait de bons fonctionnaires, ne serait-il pas aussi nécessaire que par le passé de s'informer au préalable, lors d'une vacance à combler, des qualifications exactes des candidats à ce poste? Le courage et l'intégrité ne sont pas tout. Il faut aussi à un fonctionnaire, l'intelligence, l'honnêteté, l'esprit de travail. Et ce ne sont pas là choses à oublier, dans l'intérêt même de l'Etat.

L'exposition de poupées de l'hôpital Saint-Jasmin a rapporté \$3,500, à être affectées au fonds de construction de cet hôpital, dit le rapport soumis, hier, aux dames patronesses de cette œuvre.

C'est une belle recette et destinée à une belle institution.

G. P.

L'ALMANACH DE LA LANGUE FRANÇAISE

L'Almanach de la langue française ne paraîtra que mercredi, mais déjà la Ligue des Droits du Français a reçu "fort intéressantes commandes". L'une est venue du fond de l'Ouest, d'autres, de Montréal même.

C'est ainsi que le groupe Pie X, de l'Association de la Jeunesse, s'inscrit pour cent exemplaires. La section Dollard, de la Société Saint-Jean-Baptiste, s'inscrit pour une commande égale.

Que ces exemplaires soient suivis par d'autres sociétés, et la Ligue devra bientôt ordonner un second tirage. C'est, du reste, la cause du français qui en bénéficiera le plus. L'Almanach se vendra 15 sous l'exemplaire, dans les principales librairies. Par quantités: \$1.50 la douzaine, \$10 le cent, \$75 le mille. Adresser les commandes au Secrétaire de la Ligue des Droits du Français, bureau A., au Monument National, à Montréal.

LA SITUATION ECONOMIQUE

EN ANGLETERRE

Il est assez naturel, au dire des économistes, qu'un très grand nombre de marchandises, dans le premier semestre de 1914, s'est élevée à 20 sh. 6 au mois de juin dernier, puis à 48 shillings au milieu de novembre; c'est le septuple. Le fret de Cardiff à Alger, qui, en temps normal, ne dépassait pas \$1.40, s'élève maintenant à \$9.50; c'est presque une hausse de 1 à 9. Ce qui est vrai pour les autres places. Quant à la gestion des ports, de la Manche notamment et de l'Océan, elle dévaste ce que l'on pouvait imaginer. On se ressent beaucoup en France et en Angleterre de l'absence d'un chemin de fer sous-marin qui aurait singulièrement facilité les transports entre les deux pays.

Le prix des denrées

Il est donc naturel que, dans un pays d'importation comme l'Angleterre, une hausse se soit produite sur le prix de toutes les marchandises en gros, sauf de bien rares exceptions. Le printemps dernier, nous avons publié sur la situation à cette époque des renseignements, la meilleure source britannique, suivant la méthode dite des "index numbers" (nombres indices). Rappelons que cette méthode consiste à grouper un certain nombre de marchandises principales, les unes d'usage populaire direct, les autres d'usage industriel, telles que la viande, le thé, le sucre, le charbon, le coton, la laine, le fer, l'indigo, etc., une vingtaine ou une cinquantaine de ces marchandises, de l'une et l'autre catégorie, et à prendre leur prix total à une date déterminée qui sert de point de départ; ce prix total est une base, et on note depuis lors les fluctuations au-dessus ou au-dessous de cette base.

L'Economist de Londres, a dressé d'après cette méthode des tableaux montrant que, depuis la fin de juin 1914, époque qui précède les craintes de guerre, l'ensemble des prix en gros des marchandises considérées est passé du coefficient 115.9 à 151.2 fin avril 1915, soit une hausse de 35 points 3 ou de presque exactement 30%. Il est remarquable que, en Angleterre, du mois d'avril 1915 à la fin d'octobre, l'ensemble des prix n'a pas subi de modification appréciable, puisque du coefficient 151.2 fin avril on est passé au coefficient 153.2 fin octobre, soit une ascension d'à peine 1.32%.

(Il y a une différence notable entre ces nombres indices de l'Economist et ceux du tableau Sauerbeck que M. Georges Pelletier a cités la semaine dernière. Mais la différence n'est qu'apparente; elle tient à ce que le point de départ, c'est-à-dire la base du calcul n'est pas la même dans les deux cas. Ainsi, le tableau Sauerbeck prend pour base le prix total des denrées en 1867-1877, et le tableau de l'Economist s'appuie sur les prix de 1901-1905. Du reste, l'observation ne

JEUDI SOIR AU MONUMENT NATIONAL

La conférence de M. Bourassa. -- Une page d'histoire de grande actualité. -- Le programme musical. -- Les billets.

Les billets de la conférence de jeudi soir s'enlèvent avec une telle rapidité que ceux qui veulent être assurés de leur place feront bien de ne pas tarder à les retenir.

Le programme, définitivement établi, est très simple. Mlle Saint-Arnaud, la pianiste connue, jouera d'abord la Polonaise de Paderewski, M. le docteur Verschelden chantera *Croyance* de Faure, M. le docteur J.-B. Prince, président de séance, prononcera une allocution et M. Henri Bourassa prendra tout de suite la parole.

Le directeur du Devoir traitera de *Cartier, Macdonald et nos obligations militaires*. Il montrera à travers l'histoire comment le Canada a compris ses obligations militaires, sur quelles bases elles ont été définitivement fixées par les Pères de la Confédération et les hommes d'Etat britanniques, comment Cartier et Macdonald ont interprété les traités conclus entre la métropole et la colonie et comment, sous la poussée des impérialistes anglais et avec la complicité des politiciens coloniaux, a été détruite l'œuvre de Cartier et de Macdonald. La conférence comportera naturellement un examen de notre double participation aux guerres extra-américaines de l'Angleterre (guerre d'Afrique et guerre actuelle) avec rappel des principes généraux qui régissent la matière. Ce sera une page d'histoire liée aux questions de la plus vive actualité, — une page d'histoire qui sera accompagnée, du reste, de textes officiels et qui offrira un égal intérêt à tous ceux que préoccupe la question, quelle solution qu'ils préfèrent.

Les billets sont en vente, au prix de 25 et 50 sous, aux bureaux du Devoir, 43, rue Saint-Vincent, Tél. Main 7460; chez MM. J.-A. Payette, 1882 Ouest, rue Notre-Dame, Tél. Westmount, 1008; Ed. Archambault, 312 Est, Sainte-Catherine, Tél. Est 1842; Alfred Goyette, 124 Est, avenue Mount-Royal, Tél. Saint-Louis 44; Pharmacie J.-A. Désilets, 213, rue Bourbonnière, Tél. La Salle 532; Pharmacie Maisonneuve, 565, rue Ontario, angle La Salle, Tél. La Salle 1368.

novembre, aux Communes, M. Asquith, premier ministre d'Angleterre, déclarait que l'Armada anglaise avait dû transporter 2,500,000 hommes, 330,000 malades et blessés, 2 millions et demi de tonnes d'approvisionnement et de munitions, 800,000 chevaux et mulets. Une bonne partie de la flotte commerciale de l'Angleterre et de la France est absorbée par les transports destinés aux armées; quant à la flotte allemande, elle ne peut plus opérer, et encore avec de grandes difficultés, que dans la Baltique.

La hausse des frets qui en résulte est prodigieuse. L'Economist, de Londres, publie à ce sujet les chiffres suivants : Le fret de Cardiff à Marseille, qui était, avant la guerre, de 1 sh. 6 (\$1.90) la tonne, s'est élevé à \$3.40 au mois de juillet 1915, puis à \$11 au milieu de novembre; il a presque sextuplé. Le fret de Cardiff à Port-Saïd, qui était de 6 shillings la tonne dans le premier semestre de 1914, s'est élevé à 20 sh. 6 au mois de juin dernier, puis à 48 shillings au milieu de novembre; c'est le septuple. Le fret de Cardiff à Alger, qui, en temps normal, ne dépassait pas \$1.40, s'élève maintenant à \$9.50; c'est presque une hausse de 1 à 9. Ce qui est vrai pour les autres places. Quant à la gestion des ports, de la Manche notamment et de l'Océan, elle dévaste ce que l'on pouvait imaginer. On se ressent beaucoup en France et en Angleterre de l'absence d'un chemin de fer sous-marin qui aurait singulièrement facilité les transports entre les deux pays.

Le commerce extérieur

Les chiffres du commerce extérieur du Royaume-Uni en octobre ont présenté, par rapport à ceux du mois de septembre, une diminution des importations. A l'exception du mois d'août, où elles restèrent au-dessous de 70 millions de livres sterling — exactement 69,497,000 livres — elles avaient, dès le mois de mars, atteint et dépassé ce niveau. Elles sont, il est vrai, supérieures à ce qu'elles furent en octobre 1914 de quelque 16,500,000 livres sterling; mais il est à noter, par contre, que par comparaison avec le mois d'octobre 1913, elles sont en baisse de presque 4 millions de livres sterling, ce qui tient d'ailleurs au chiffre élevé des importations de coton qui eurent lieu à cette époque-là.

Ainsi, les importations de coton se chiffrent comme suit pour le mois d'octobre depuis trois ans :

1913	1914	1915
1913	1914	1915
1913	1914	1915
1913	1914	1915

Aux exportations, le chiffre ne varie guère depuis le mois de mars, où elles dépassèrent pour la première fois le niveau de 30 millions de livres sterling — mars 1915, 30,176,000 livres sterling. Cette amélioration parut s'accroître en juillet, où on les trouve à 34,721,500. Elles ont fléchi dans quelque mesure depuis. Ainsi, les exportations de quatre mois donnent le tableau suivant :

Juillet	34,721,500
Août	32,438,800
Septembre	32,308,400
Octobre	31,968,900

Voici le relevé général et comparatif habituel :

IMPORTATIONS (octobre)

1913	1914	1915
1913	1914	1915
1913	1914	1915
1913	1914	1915

EXPORTATIONS

1913 1914 1915

Uldéric TREMBLAY.

COURS A LAVAL DE L'ESPRIT D'OBSERVATION

C'EST LA UNE DES QUALITES
DOMINANTES DES MAITRES DU
XVII^{ème} SIECLE, DONT EN PAR-
TICULIER LES MORALISTES.
— M. L'ABBE CHARTIER ETU-
DIE CETTE FACULTE CHEZ LA
BRUYERE.

L'esprit d'observation est, de
toutes les qualités qui font les vrais
écrivains, celle dont il a le plus be-
soin.

Cette faculté, le professeur Char-
tier la signale dans son sixième
cours de littérature, hier soir, à l'u-
niversité Laval, qui avait trait au
chapitre "De la mode", le treizième
des "Caractères". Il en détache,
pour l'expliquer en détail, le por-
trait du fleuriste ou de l'amateur de
tulipes. Nous en avons, hier, repro-
duit le texte si court, mais si sub-
stantiel.

Le portrait s'ouvre par un som-
maire d'une phrase. Il se décom-
pose ensuite en deux parties, l'une
toute descriptive qui peint en traits
précis la passion du maniaque,
l'autre toute morale où l'écrivain
exprime son sentiment et condamne
la folie de son personnage. Le texte
s'achève sur une dernière phrase
qui résume les motifs de la condam-
nation et forme comme la table des
matières de tout le portrait.

Pour peindre le tulipomane, La
Bruyère ne s'est pas perdu en des
considérations abstraites. L'écrivain
souligne l'attitude générale du fleur-
iste devant sa tulipe préférée. Il
reconstitue la mimique provoquée
chez le stupide contemplateur par
son sentiment intime. Il détaille en-
fin les démarches auxquelles se liv-
re le personnage pour satisfaire sa
passion.

Cela fait, le moraliste intervient
sans céder le pas à l'écrivain. La
Bruyère blâme la manie de son ori-
ginal en exposant l'infinité des mo-
tifs de son admiration. Il le stig-
matise surtout pour des raisons qu'il
tire de son propre fond, pour son
oubli des devoirs qui s'imposent à
tout homme, pour son insouciance
à l'égard de la nature et de Dieu.

Le caractère général du morceau,
c'est l'antithèse entre l'infinité des
adorations du fleuriste et la peti-
tesse de l'objet auquel elles s'adres-
sent. C'est par cette disproportion
que le portrait se rattache à la dé-
finition générale de la curiosité, é-
tablie par La Bruyère au début du
chapitre. Cette curiosité, cette sin-
gularité plutôt, pour autant qu'elle
se manifeste par le culte des tulipes,
fut au XVII^{ème} siècle un véritable
fléau social. Le professeur le fait
voir en empruntant des preuves au
"Dictionnaire" de Furetière. La
Bruyère a donc peint un type tout
autrement qu'un individu.

Pour le frapper, le moraliste se
sert du fouet de l'ironie. Il présente
la manie non comme un vice qui
fait peine ou comme un défaut qui
irrite, mais comme une habitude
dont on rit. Mais l'ironie paraît
bien plus dans les choses que dans
les mots. L'art de La Bruyère, c'est
d'avoir écrié à jamais sous la ri-
cule la tulipomanie. On essaiera
d'égal, on ne dépassera jamais, en
vigueur et en délicatesse de touche
à la fois, la phrase finale : "Cet
homme... revient chez soi fatigué,
affamé, malade, content, de sa
journée: il a vu des tulipes!"

TEMPETE DE NEIGE SUR LA METROPOLE

PLUSIEURS FILS TELEGRAPHI-
QUES SONT BRISES ENTRE
MONTREAL ET ALBANY. — DE
L'OUVRAGE POUR LES PA-
VÉS.

Une tempête de neige qui a ba-
layé tout l'Etat de New-York, cau-
sant de grands dégâts aux fils télé-
graphiques, s'est abattue sur Mon-
tréal la nuit dernière. Il est tombé
plusieurs pouces de neige à la gran-
de joie des chômeurs qui se sont
mis à l'oeuvre ce matin.

Il n'y a pas eu trop de désarroi
dans le service des tramways. La
compagnie s'était préparée à faire
face à la situation. Des balayuses
électriques, au nombre de 25, ont
circulé toute la nuit et des aiguil-
leurs se sont employés à tenir les
intersections en bon ordre. Ce ma-
tin les tramways circulaient sans
difficultés.

Jusqu'à minuit la compagnie de
téléphone Bell n'avait encore eu au-
cun trouble. Toutes les communi-
cations demandées avaient pu être
données.

Les compagnies télégraphiques
du Pacifique et du Great North
Western ont eu quelques difficultés
entre Albany et New-York, où plu-
sieurs fils ont été brisés. Il n'y a
rien eu de la sorte de Buffalo où dans
les centres canadiens.

Le service d'urgence de la Mon-
tréal Light, Heat and Power a été
sur le qui-vive toute la nuit, prêt à
répondre à la première alerte, mais
rien ne s'est produit.

Les compagnies d'utilités publi-
ques sont prêtes à faire face à la
saison d'hiver.

Un bulletin météorologique arrivé
la nuit dernière nous annonce un
grand froid prochain: hier, le ther-
momètre a marqué, à Montréal, mi-
nimum 14, et maximum 26; mais à
Dawson, il marquait 18 en bas de
zéro, à Edmonton, Prince Albert et
Winnipeg, 6 en bas de zéro, et 5 en
bas de zéro à Regina.

On peut s'attendre à du froid par-
ce qu'on nous prédit des grands
vents du nord-ouest.

**Déboursez \$100 et
installez-vous**
dans une maison ou un bungalow,
à la rive du lac, achetez chez nous
aux conditions uniques de McGill:
\$100 comptant et \$15 par mois, inté-
rêt compris. Vous les achetez toutes
construites, ou en les construisant
vous-mêmes. Plans à nos bureaux.
Terrains à bâtir, sur la rive du
lac, tous prix et toutes dimensions,
\$5 par mois vous procurant l'importance
d'un terrain. Brochures gratuites.

MARCEL TRUCHET COMPANY
180 S.-JACQUES
31^{ème} année. Actif, plus de \$4,000,000

CHOSSES MUNICIPALES GESTE DE M. BLUMENTHAL

L'ECHÉVIN ISRAËLITE S'OPPOSE
SEUL AU VOTE DE \$1,000 A
L'ASSOCIATION DE L'EDUCA-
TION CANADIENNE-FRANÇAISE
D'ONTARIO. — COMITE DU SA-
LUT. — REGLEMENTS ADOPTES.

Le conseil a adopté, hier, M. Blumenthal, Israélite, étant seul dis-
sident, le rapport du bureau de com-
missaires, recommandant de voter
une somme de mille dollars à l'As-
sociation canadienne-française d'E-
ducation d'Ontario, sujet à l'approba-
tion de la Législature.

M. Gordien Ménard, le père de la
motion, a déclaré qu'il ne fallait pas
s'étonner de la dissidence de M.
Blumenthal, étant donné qu'il de-
mandait il n'y a pas si longtemps
au conseil de Montréal de voter de
l'argent pour des Juifs polonais; il
va sans dire qu'il a droit de se scan-
daler de ce que nous voulions vo-
ter des crédits à nos frères de la
province. C'est d'ailleurs toute la
réponse que mérite son opposi-
tion; quant à lui, M. Ménard, il
ne fera pas à son collègue l'honneur
d'y insister davantage. L'isolement
dans lequel M. Blumenthal se trou-
ve, équivaut à la désapprobation gé-
nérale du conseil y compris celle de
son propre compatriote, M. Rubens-
tein.

POUR SORTIR DE L'IMPASSE

M. L.-A. Lapointe a créé, hier,
avec l'approbation du conseil ce
qu'il voudrait être le comité du sa-
lut municipal. Il a réuni là, en effet,
toutes les forces et toutes les éner-
gies qui se trouvent à l'hôtel de
ville pour en former le comité le
plus puissant, afin de trouver une
solution à notre situation financière
actuelle, qui accuse un déficit de
deux millions, comme on le sait. M.
Houlé a seul dissident à l'adop-
tion de cette résolution, déclarant
que les échévins de certains gros
quartiers n'y étaient pas inclus,
tandis qu'on y avait admis ceux de
certains des quartiers les moins im-
portants.

Voici partie du texte de la résolu-
tion de M. Lapointe :
"Qu'une Commission spéciale,
composée de MM. les échévins Boyd,
Larivière, Bastien, Ménard, O'Con-
nell, L. A. Lapointe, Weldon, Dubau-
et Loranger, soit nommée pour les
fins suivantes :
"1.— Pour étudier les différentes
méthodes adoptées par les autres
villes pour se procurer un revenu ;
"2.— Pour suggérer des sources de
revenu additionnelles ou différentes,
au moyen desquelles la situation fi-
nancière de la cité pourrait être amé-
liorée ;
"3.— Pour s'assurer si les taxes de
la Cité sont imposées et prélevées
d'une manière juste et équitable ;
"4.— Pour s'assurer si l'emploi, l'ap-
plication et le remboursement des
fonds d'emprunt se font suivant les
strictes dispositions de la loi et dans
le meilleur intérêt de la Cité ;
"5.— Pour s'enquérir du système de
comptabilité générale de la Cité, par-
ticulièrement en ce qui concerne les
finances de la Cité.

LE CONSEIL ADOPTE DES REGLEMENTS

Le maire n'a fait qu'une courte ap-
parition au conseil, hier après-midi.
Il a été au bout de trois-quarts d'heu-
re remplacé au fauteuil par le maire-
suppléant, M. l'échevin du quartier
Lafontaine, le docteur Dubau.

Dès lors, le conseil s'est mis à l'é-
tude de plusieurs règlements impor-
tants qu'il a adoptés, séance tenante.
Le plus important est certes celui qui
concerne les automobiles de louage
et dont nous donnons le texte quasi-
complet à cause de cela. Il se lit
donc comme suit dans ses parties es-
sentielles :

Section 8.— Les chauffeurs ou con-
ducteurs d'automobiles de louage
n'auront pas le droit de demander
ou de recevoir, pour le transport des
voyageurs et de leurs bagages, des
prix plus élevés que ceux ci-dessous
énumérés, quel que soit le nombre de
voyageurs transportés :

Pour une course n'excédant
pas un quart d'heure..... \$0.75
Pour une course n'excédant
pas une demi-heure..... \$1.50
Pour une course n'excédant
pas trois quarts d'heure..... \$2.25
A l'heure :
Pour la première heure..... \$3.00
Pour chaque heure subséquente..... \$2.00

Pour chaque heure de telle
heure subséquente, le prix
sera sur la base de..... \$2.00
Le temps d'arrêt sera payé sur la
base de \$1.50 de l'heure.

(a) Les prix à l'heure s'appliquen-
ront à toute course en dehors des li-
mites de la ville, pourvu que l'enga-
gement ait été fait en dedans de ces
limites.

(b) Il ne sera rien payé pour en-
fants âgés de moins de dix (10) ans.

(c) Pour le bagage porté à la main
il ne sera rien exigé, mais si ce
bagage est confié aux soins du chauffeur,
il sera payé un supplément de \$0.20.

(d) Le chauffeur ou conducteur
d'une automobile de louage n'aura le droit de recouvrer ou de
recevoir de paiement d'aucune per-
sonne à qui il aura demandé un prix
plus élevé que celui qui est autori-
sé à demander et à recevoir en ver-
tu du présent règlement.

Section 10.— Tout chauffeur ou
conducteur d'une automobile de louage,
quand il ne sera pas employé, devra
servir, au prix du tarif ci-dessus, la



L'ARTICLE PARFAIT
VENDU PARTOUT
REFUSEZ LES SUBSTITUTS

première personne qui lui offrira de
l'emploi.

Section 11.— Tout chauffeur ou
conducteur d'une automobile de louage
devra, durant tout le temps qu'il
sera en charge de sa voiture, porter
sur sa personne une carte fournie par
le Surintendant de Police, sur la-
quelle carte seront inscrits le tarif en
vigueur et tous autres renseignements
que le Surintendant de Police pres-
crira. Il devra exhiber cette carte à
tout voyageur qui lui en fera la de-
mande.

Section 12.— Le tarif ci-dessus
n'aura pas l'effet d'empêcher les mar-
chés particuliers que les personnes
louant des voitures, comme susdit,
pourront faire avec les chauffeurs ou
conducteurs desdites voitures.

Section 13.— Toute personne qui
emploiera un chauffeur ou conduc-
teur licencié pour se faire conduire,
ou transporter ses effets, dans une
automobile de louage, devra lui payer
le prix établi légalement pour ce
transport, ou le prix qui aura été
convenu d'avance.

Le règlement concernant la con-
struction de maisons dans le quartier
Ahuntsic est aussi très important,
mais d'un intérêt local. Notons qu'il
interdit, boulevard Gouin, les horri-
bles escaliers extérieurs que nous
avons tant condamnés. Il y est dit
formellement en effet : "Il ne devra
pas y avoir d'escaliers sur la façade
ou les côtés des maisons pour les
autres étages que le rez-de-chaus-
sée."

Un autre règlement adopté à la
demande de M. l'échevin Pouzé, re-
présentant du quartier de la Côte des
Neiges, limite à des fins d'habita-
tion, les constructions du chemin de
la Côte-des-Neiges, entre la rue de
Courville, ci-devant Van Horne et le
boulevard Saint-Marie.

VERDUN

L'ABOLITION DE LA TAXE D'EAU

L'ECHÉVIN CROWDER SE DE-
CLARE EN FAVEUR DE L'ABO-
LITION DE CETTE MESURE.

L'adoption du budget annuel a
donné lieu, hier soir, à une longue
discussion entre les échévins Crow-
der et Cohn, au conseil de Verdun,
au sujet des attributions.

Comme ce budget comprend une
taxe générale de trois quarts de sou
par dollar, le maire Manning, qui
longtemps remplit les fonctions de
président du comité des finances, a
profité de la circonstance pour ap-
puyer sur la nécessité où se trouve
chaque comité d'user de la plus
grande prudence pour que les dé-
penses qu'il fera ne dépassent pas
ses attributions. Il a donné pour
raison que les années passées il a
été impossible de prélever le plein
montant des taxes dues à la ville.

La situation, cette année, a-t-il ajou-
té, n'est pas meilleure, il n'y a donc
aucune raison pour faire des amé-
liorations dans ce sens. Il serait
plus à propos de prendre des mesu-
res énergiques pour prélever les
taxes courantes ainsi que les arré-
rages, si l'on veut réellement que
le revenu égale la somme des dif-
férentes attributions du Conseil.

C'est alors que les échévins Crow-
der et Cohn eurent des paroles
agressives. L'un à l'adresse de
l'autre; le rapport fut cependant
adopté à la presque unanimité du
Conseil, seul l'échevin Crowder
étant dissident.

Le Club des Ouvriers de Verdun
s'oppose à l'imposition d'une taxe de
un sou sur les théâtres, semblable à
celle qui existe à Montréal.

Il demande également l'abolition
de la qualification foncière pour le
maître et les échévins.

L'échevin Crowder s'est aussi dé-
claré en faveur de l'abolition de la
taxe d'eau.

L'échevin Dawe a donné avis
qu'il présenterait aussi une motion
pour faire amender par un régle-
ment la charte de la ville afin que
les citoyens qui n'ont pas payé leurs
taxes puissent avoir la permission
de donner leur vote lors des élec-
tions municipales.

Les contributions de la ville de
Verdun au fonds de la Croix-Rouge
anglaise s'élèvent à \$1,768.42.

POUR SE LOGER A BON MARCHÉ...

C'EST CE QUI A POUSSÉ LE NOM-
ME FORTIER A DECLARER
FAUSSEMENT QU'IL ETAIT
L'AUTEUR DU MEURTRE DE
HOLYOKE.

Grand'Mère, 14. — William A.
Fortier, alias Henri Ménard qui,
jeudi dernier, était venu se livrer à
la police d'ici en se déclarant l'au-
teur d'un meurtre commis à Holyo-
ke n'est pas le criminel dangereux
pour lequel il voulait se faire pas-
ser. C'est un pauvre vagabond qui
avait employé ce stratagème pour
se procurer un logement aux frais
de la Princesse. Ses désirs ont été
comblés, car il a été condamné à
passer en prison un terme de trente
jours à l'issue duquel il sera dépor-
té à Holyoke d'où il vient.

Fortier demeurerait dans une gran-
ge en dehors de la ville.

Lorsque l'officier de police de
Holyoke arriva samedi pour ramè-
ner le prétendu meurtrier, il recon-
na aussitôt que ce n'était pas
l'homme qu'il cherchait. Fortier
confessa tout et l'affaire eut le dé-
nouement que l'on sait.

TRIBUNAUX CIVILS DIFFERENCE APPRECIABLE

LE JUGE GUERIN RENVOIE UNE
ACTION DE M. THOMAS COL-
LINS, QUI VOULOIT OBLIGER
M. J. H. MAHER A COMPLETER
L'ACHAT D'UNE PROPRIETE,
AU PRIX DE \$330,000. — EN
COUR D'APPEL.

Le juge Guérin a rendu jugement,
hier après-midi, dans une cause in-
téressante pour tous les courtiers
d'immeubles. M. Thomas Collins
voulait obliger M. J. H. Maher à
compléter l'achat d'un certain lot
de terrain ayant front rue Sainte-
Catherine ouest de la rue Saint-
Marc à l'avenue des Tours (Tourel),
au prix de \$330,000. La première
offre de vente fut faite le 18 novem-
bre 1912 et elle fut suivie d'une
offre notariée le 11 avril 1913.

Le défendeur prétendait qu'il y
avait une différence appréciable
dans la description de la propriété
offerte en avril et de celle offerte
au mois de novembre précédent.
La dernière offre ne comprenait
pas une bande de 6 pieds servant
de ruelle entre la rue Saint-Marc
et l'avenue des Tours. Le défendeur
refusait d'accepter l'offre sans que
cette ruelle fut comprise dans le
lot offert en vente.

Le juge Guérin a maintenu l'ob-
jection du défendeur et a renvoyé
la poursuite du demandeur avec
frai.

La cause fut entendue au mérite,
le 17 septembre dernier. Du con-
sentement des parties, certaines
modifications aux plaidoyers furent
permises et le dossier fut com-
plété et pris en délibéré le 2 no-
vembre dernier.

Le lot dont il s'agit comprend
une lisière de six pieds, formant
une ruelle en arrière, et une autre
lisière de six pieds, rue Sainte-Ca-
therine, est réservée par la ville
pour l'élargissement de la rue. Le
demandeur alléguait que le 18 no-
vembre 1912, il a consenti à ven-
dre cette propriété au défendeur
qui a, de son côté, consenti à l'ac-
hater. L'acte de vente devait être
passé dans un délai de six semai-
nes, à partir du 18 novembre 1912.

Le 1^{er} février 1913, le défendeur
adressait à MM. Lightall et Lightall,
notaires, devant qui le marché avait
été fait, une lettre les avertissant
que la vente ne pouvait être com-
plétée avant le 17 février 1913.

Une série de circonstances et de
faits étaient allégués dans la ré-
quête du demandeur qui conduisit
à ce que le défendeur fut déclaré
légalement propriétaire de l'im-
meuble en question à partir du 1^{er}
février 1913; qu'il fut condamné à
payer la somme de \$20,000, plus
une autre somme de \$280,000, diffé-
rence du prix de vente. Le reste
devait être couvert par les hypothè-
ques.

Dans son plaidoyer amendé, le
défendeur prétendait que la des-
cription de la propriété dans l'ac-
te notarié ne correspondait pas à
la propriété mentionnée dans l'en-
tente du 18 novembre 1912; que le
demandeur n'avait jamais offert un
acte de vente correspondant exacte-
ment à l'offre originale et qu'il n'of-
frait pas par sa poursuite la pro-
priété qu'il s'était engagé de ven-
dre au défendeur. En plus, par une
déclaration du 9 septembre 1915, le
demandeur se proposait de retirer
certaines parties de l'acte de ven-
te offert le 11 avril 1913. Le défen-
deur alléguait que le demandeur
n'avait aucun droit de tenter de re-
faire son offre et de remédier aux
défauts lui pouvaient y exister.

Le défendeur, d'un autre côté, se
réservait le droit de réclamer au
demandeur les sommes qu'il lui
avait payées, ainsi que les intérêts
et une compensation pour les dom-
mages subis, et concluait en de-
mandant l'annulation de la pro-
messe de vente.

Après avoir examiné tous les
faits de la cause, le juge Guérin a
déclaré que le demandeur n'avait
pas prouvé les allégations essen-
tielles de sa déclaration, tandis que
le défendeur avait prouvé les sien-
nes. Basant sa décision sur une vo-
luminieuse jurisprudence, le juge a
renvoyé la poursuite avec frai.

IL OBTIENT UNE INDEMNITE.
Un jugement rendu, hier, en Cour
Supérieure, par le juge Mercier,
condamne la ville à payer une in-
demnité de \$239 à M. Seth Harris,
pour des blessures qu'il s'est infligé
à l'index de la main droite, en
tombant rue Charlevoix, le 20 avril
1914. La ville avait assigné Dame
Corinne Dansereau et vir, comme
défendeurs en garantie et le juge a
maintenu cet action, condamnant
Mme Dansereau à indemniser la
ville pour le plein montant du ju-
gement.

Le demandeur rentrait chez lui,
le soir, lorsqu'il butta contre des
planches que les défendeurs en ga-
rantie avaient déposées sur le trot-
toir, en face de la propriété qui leur
appartient et qu'on était à réparer.
Voici le détail de l'indemnité ac-
cordée : trois semaines de salaires,
\$72; diminution du salaire pour les
sept semaines qui ont suivi, \$42 ;
dommages et intérêts, \$25; compen-
sation pour une difformité perma-
nente à l'index de la main droite,
\$100.

EN APPEL.

La Cour d'Appel rendra jugement
dans les causes suivantes, le jeudi
16 décembre, à 2 heures 30 :
(a) Bernard et Boulanger c. Provincial
Fire Ins. Co. et Carbery; McMillan
et Levine; Gardener et Levine;
Denis et Richard; Gest et Berg-
hauser; Drouin et Legault; La
"Presse" et Robson; "Montreal
Star" et Robson; Canadian Stewart
et Perth (motion); Warner Quin-
lan et la Ville de Montréal et Azec
Oil Ref. Co.; La compagnie des
tramways et McNeil; Hope et Le-
roux.

CONFERENCE DE M. L'ABBE PERRIER

M. l'abbé Perrier, curé de la pa-
roisse du Saint-Enfant-Jésus, a don-
né, vendredi dernier, aux jeunes
filles du Cercle Ouvreiro Sainte-Rose

CADEAUX DE DISTINCTION

Nos deux magasins sont rem-
plis des plus jolies choses pour
offrir en cadeaux de Noël et de
Nouvel An: marbres de Castelli
na et de Carrare, verre taillé, por-
celaine de fantaisie, boîtes de cou-
tellerie, lampes, abat-jour, etc.

ESCOMPTE SPECIAL A
NOTRE MAGASIN
DE DETAIL



CARTES PROFESSIONNELLES

AVOCATS
Cassier postal 356. — Adresse télégraphique,
"Nahac, Montréal".
Tél. Main 1250-1251. Codes : Liebera.
West. Can.

C. H. CAHAN, C. R.
AVOCAT ET PROCUREUR
Edifice Transpiration — Rue Saint-Jacques
Tél. 523-1251. Codes : Liebera.

LA MOTHE, GADBOIS ET NANTÉL
AVOCATS, Edifice Banque de Québec,
11 place d'Armes, Montréal. Télé-
phone Main 3215. J. C. Lamothe LL.
D., C. B., Emilien Gadbois, LL.B., J.
Maréchal Nanté, B.C.L.

MORGAN ET LAVERAY
AVOCATS — PROCUREURS
Edifice Transpiration,
Suite 620, 129 S.-Jacques.
Tél. Bell Main 2570. Câble, Edmore.
E. A. D. Morgan, Saluste Lavery, B.C.L.
M. Lavery a son bureau du soir : 1 St-
Thomas, Longueuil.

ROMUALD ROY
AVOCAT
63, Craig Ouest. — Chambre 525
Tél. Main 568. — MONTREAL.
Tél. Main 3264. — S.-Louis 4207.

HERVE ROCH, B. A., L. L. L.
AVOCAT
Société légale, 61, rue S.-Gabriel,
Baril et Roch, Montréal.
Main 228-229. Rockland 931

CAMILLE TESSIER
AVOCAT
du bureau légal
PATENAUD, TESSIER ET MONETTE
7 place d'Armes — MONTREAL

Domicile : Est : 19.
ANATOLE VANIER, B. A. LL. B.
AVOCAT
Tél. Main 213. — Bureau 53,
97 rue Saint-Jacques.

Résidence : 150 Jeanne-Mance.
Tél. Est 5975.
GUY VANIER, B. A. LL. L.
AVOCAT
97, rue Saint-Jacques. — Bureau 74,
Tél. Main 2632.

NOTAIRES
BELANGER et BELANGER, (Léon-
dre et Adrien), 30 Saint-Jacques.
Main 1859. Résidence : 240 Visitation.
Prêts sur hypothèque, achats
de créances.

A.-H. Barrette
NOTAIRE
70 rue Rachel Est, Montréal
RESIDENCE, MONTREAL-EST.
Tél. Pointe-aux-Trembles 29.

J. EMERY CODERRE
NOTAIRE
Etude, 90 rue Saint-Jacques.
EDIFICE VERSAILLES. Tél. Main 1523.

Institut Electro-Thérapique
DE Z. BRABANT
Découverte des remèdes
pour la guérison du
cancer. Le nombre de
guérisons par le décou-
vremment est incalculable.

Combien sont pres-
que au désespoir, de
souffrants des douleurs
névralgiques et souvent
meurtrières qu'on leur
a conseillé de prendre.

Ce sont toutes ces personnes ainsi affligées
que M. Z. Brabant invite à venir le
voir, tout particulièrement ceux qui souf-
frent de Cancer, Furoncles, Tumeurs, Per-
s, Parosisme, Rhumatisme, Dyspepsie,
Diabète, Ronges et Verses, guérissons de
toutes maladies réputées incurables avec
électricité et remèdes végétaux.

CONSULTATION GRATUITE
Z. BRABANT spécialiste
342 St.-Catherine. MONTREAL
Téléphone Est 1424

HOTEL
VICTORIA HOTEL
Québec
H. Fontaine, Prop.
Plan américain. Prix: \$2.50 à \$3.50.
Prix spécial pour les voyageurs de
commerce. \$2.00 par jour.

de Viterbe, ainsi qu'aux élèves plus
agées de l'institution, une confé-
rence sur "Le patriotisme féminin"
dont elles retireront les meilleurs
fruits.

Le conférencier a daigné accéder
au désir des demoiselles du Cercle
Ouvreiro, de donner, dans quelque
temps, une conférence publique, au
bénéfice des œuvres de charité de
Ouvreiro Sainte-Rose de Viterbe.

La conférence du Cercle, mer-
credi prochain sera M. l'abbé Ber-
riel, aumônier de l'institution.



LA CIE BRODEUR

LIMITÉE
DEUX MAGASINS
54 et 56 rue S.-Pierre, rue S.-Catherine Est
où vous pouvez vous procurer aux prix du
gros ce que vous ne trouvez pas à notre
magasin de détail.

DOCTEURS

EST 6784
Docteur A. DESJARDINS
Ancien Moniteur de l'Hôtel-Dieu
de Paris, "aladi des YEUX", des
OREILLES, du NEZ et de la
GORGE, 523, Saint-Denis, (En
face du carr. Saint-Louis).

DENTISTES
Dr NAP. DESJARDINS
CHIRURGIEN-DENTISTE
Autofaite de S.-Henri
BUREAU
1111, RUE SAINT-DENIS
Près Marie-Anne.
Tél. S.-Louis 3943.

IMMENSE JOUETS ASSORTIMENT

Rubans! Rubans!!

Rubans, dessins feuilles de Guy, rouleau de 5 verges, pour .10
 Rubans de Dresde, nuances pâles, pour travail de fantaisie, ceinture, etc.
 3 pouces de large, la verge .15 5 1/4 pouces de large, la verge .35
 6 1/2 pouces de large, la verge .50 8 1/2 pouces de large, la verge .75
 Rubans de satin Duchesse, toutes nuances en vogue, 1/4 à 7/8 pouces de large.
 La verge, de .03 à .65
 Rubans Taffetas de belle qualité, toutes couleurs.
 4 1/2 pouces de large .15
 5 1/2 pouces de large .25
 Ruban Taffetas de soie, 4 pouces de large, la verge .10

—Au rez-de-chaussée.

Articles de toilette

Porte-miroir à barbe, base en plaqué nickel, miroir double, ordinaire et grossissant. Pot à savon, en porcelaine et blaireaux de 1.00. Mercredi .79
 Service de manucure en ébenoid, comportant le polisseur d'ongles, la lime, etc., dans une boîte de satin de fantaisie. Mercredi .60
 Services de toilette, en ébenoid, comportant le peigne et la brosse en mouture argent, en boîte doublée de satin. Mercredi .75
 Miroir en ivoire Parisien avec glace épaisse à biseau. Long manche, et vendus 3.75. Mercredi .2.49

—Au rez-de-chaussée.

Salon de beauté

Traitements du cuir chevelu, du visage, des cheveux.
 Traitements de trois semaines, pour 5.00.
 Venez nous voir aujourd'hui, consultations gratuites. Nous avons aussi le Salon de Coiffure, de Manucure et de Chiropodie.

—Salon de Beauté.—Loge de droite.

Hôpital Sainte-Justine

L'Exposition des scènes de Poupées est ouverte.
 Et la jolie Tsarina, cette beauté majestueuse dont l'oeil superbe inspire pourtant la douce bonté, trône en véritable impératrice au milieu de ses sujets.
 On sera certainement surpris d'apprendre que son seul manteau impérial n'a pas coûté moins de \$75.
 Elle a été achetée par Messieurs McConnell et Goodwin, l'un, président, l'autre, gérant-général des Grands Magasins Goodwin.
 \$250 pour une poupée eût été folie, c'est pourtant le prix qui a été payé pour ce joyau d'impératrice, mais ces Messieurs avaient surtout en vue de donner leur obole aux petits enfants malades qui trouvent à l'hôpital S.-Justine les soins dont ils ont besoin.
 C'est une merveille de poupée.
 Il n'y a pas de mère de famille qui n'ait dans son enfance fait le rêve d'une poupée si belle, qu'elle serait plus belle que toutes les autres poupées du monde.
 Combien de rêves semblables sont restés des rêves, la réalité s'étant manifestée par l'arrivée de nombreux enfants, de soucis de tous genres, de peines et de misères pour beaucoup.
 Mères canadiennes, souvenez-vous du passé, des rêves de votre enfance, des chers petits que vous avez vus souffrir sous votre oeil attentif et dévoué.
 Puis pensez qu'il est des enfants qui souffrent pareillement dont aucune mère ne prendrait soin si le dévouement de coeurs charitables, à la bonté inépuisable, n'avait uni leurs efforts patients et persévérants pour fonder des oeuvres où l'enfant pauvre et malade trouve les soins de secondes mères.
 Venez à leur aide, mères canadiennes, ne serait-ce que par une obole de 10 sous, qui sera tout aussi puissante au ciel que le sac d'or du riche.
 Venez voir la superbe poupée à laquelle, petites filles, vous rêviez.
 Venez voir la majestueuse Tsarina, la plus somptueuse des poupées que vous ayez rêvée.
 Venez voir les scènes de poupées exposées au seul profit de l'hôpital S.-Justine, par les Grands Magasins Goodwin.
 L'entrée, au deuxième étage, a été fixée à 10 sous par personne.

Verre taillé

Verre taillé véritable, en Cristal de Roche pur. En derniers dessins de "Buzz", "Hobnail", "d'Etoile", etc., achetés à bas prix et vendu aux trois-quarts des prix de série à fleurs.

Ce sont des bols à fruits, des beurriers, des vases, des pots, des plats à céleri, des compotiers, des plats à bonbons, des paniers, des sucriers, des pots à crème, des bols à punch, des chandeliers, des verres, des plats à crème glacée, des cloches pour la table, des huiliers et vinaigriers, etc., etc., à des prix variant entre 1.25 et 45.00, et vendus, mercredi, la pièce à, de .98 à .38.00

Services à thé en porcelaine anglaise, nouvel arrivage, de belle qualité, bien décorés, de roses, deux couleurs: rose et bleu. 40 pièces, de 6.25. Mercredi 4.75
 D'autres joliment décorés, aux prix variant entre 7.00 et 10.00

—Au sous-sol.

Coutellerie

Si vous avez besoin d'articles pour cadeaux, venez à notre rayon de coutellerie et voyez l'immense assortiment d'articles dont nous vous donnons ci-dessous une description partielle:—

Canifs, grand assortiment de fabrication Sheffield, et habituellement vendus de .45 à .60. Mercredi .39
 Ciseaux, pour broderie et découpage, ainsi que des ciseaux pour faire des boutonnières, marqués jusqu'à .90. Mercredi .43
 Couteaux de table, fabrication Butler, pour table et dessert. Vendus 5.00 à 6.00 la douzaine. Mercredi, la douzaine .3.49
 Services à découper, à bords résistants. Fabrication Butler, de 1.50. Mercredi .1.19
 Coutellerie en écrins, fabrication extra supérieure, aux prix variant entre 2.49 à 25.00, et cabinet de coutellerie à .75.00

Nous sommes les agents des cisailles de la célèbre marque Clauss. Aiguillage de coutellerie fait à bon marché.

—Au sous-sol.

TOILES DE FANTAISIE

De \$6.50, \$7.50, \$8, \$10, \$12.50,
 \$15, \$18 et \$20 pour . . . \$4.95

De \$3.50 à \$6.50,
 pour, pièce . . . \$2.95

Ne manquez pas de voir notre étalage tout spécial pour cette vente: les toiles ont été exposées toute la journée d'hier et elles le seront encore aujourd'hui.
 L'étalage se trouve au coin des rues Victoria et S.-Catherine.

—Au rez-de-chaussée.



De \$2.50 à 3.50,
 pour, pièce . . . \$1.95

De \$1.50 à \$2.00,
 pour, pièce 95

Ne manquez pas de voir notre étalage tout spécial pour cette vente: les toiles ont été exposées toute la journée d'hier et elles le seront encore aujourd'hui.
 L'étalage se trouve au coin des rues Victoria et S.-Catherine.

—Au rez-de-chaussée.



Le Bonhomme Noël

attendent les petits enfants dans sa Grotte, aux Grands Magasins Goodwin.
 Des milliers et des milliers ont éprouvé une joie indicible à le voir en chair et en os.
 Il attend votre visite.

—Au sous-sol.

Goodwin's
 LIMITED



Le Bonhomme Noël

attendent les petits enfants dans sa Grotte, aux Grands Magasins Goodwin.
 Des milliers et des milliers ont éprouvé une joie indicible à le voir en chair et en os.
 Il attend votre visite.

—Au sous-sol.

Goodwin's
 LIMITED

Une pièce de toile de fantaisie sera un très joli cadeau de Noël-An.
 Et les pièces que nous mettrons en vente Mercredi sont exceptionnellement jolies et par conséquent seront très appréciées par ceux qui les recevront.
 L'assortiment est si considérable, que nous ne pouvons pas vous en donner une description complète, mais un coup d'oeil sur nos étalages vous dira certainement que ce ne sont pas des articles que l'on rencontre tous les jours, au prix auquel nous les vendrons Mercredi.

Les pièces de 3.50 à 6.50 sont des centres finement travaillés à l'aiguille et sont de très belles occasions. Mercredi, la pièce . . . 2.95

C'est une heureuse affaire que nous avons conclue avec un manufacturier de toile de Madère entièrement travaillée à la main. La toile elle-même est la meilleure que l'on puisse trouver, elle est gentiment brodée et même garnie de dentelle vénitienne, irlandaise, au crochet, etc. Il y a des écharpes, des dessus de dressoirs, et de chiffonniers, etc. Ces articles pourraient se vendre aisément 15.00, 18.00 et même 20.00 la pièce, mais tous seront vendus mercredi au prix de 4.95 pièce.

Celles de 2.50 à 3.50 sont des dessus de bureau ou de buffet, bon fini, notre prix mercredi, la pièce . . . 1.95

Et enfin celles de 1.50, 1.75 et 2.00 à peu près 30 pièces. Mercredi, la pièce 95

REPLIES SUR SALONIQUE

LES TROUPES ANGLO-FRANÇAISES ONT EFFECTUE AVEC SUCCES LEUR RETRAITE DE LA SERBIE AU DELA DE LA FRONTIERE GRECQUE POUR GAGNER SALONIQUE DONT ELLES ONT FAIT UNE BASE D'OPERATIONS.

Londres, 14. — Les troupes anglaises et françaises ont effectué avec succès leur retraite de la Serbie au-delà de la frontière grecque, et après avoir conclu un accord avec le gouvernement grec, ils ont obtenu un chemin libre pour se replier sur Salonique, dont elles font une base d'opérations.

Le bulletin officiel allemand rapporte hier, qu'environ deux divisions anglaises ont été annihilées, au cours de la retraite; mais on regarde ce rapport comme exagéré, ici. Des dépêches d'Athènes et de Salonique disent que la retraite a été exécutée avec ordre et sans de lourdes pertes. Grâce à la destruction de ponts de chemins de fer et de routes, et par de furieuses actions d'arrière-gardes, au cours desquelles deux compagnies du régiment d'Inniskilling se sont sacrifiées pour sauver leurs camarades, les Bulgares ont été maintenus à une assez bonne distance.

On se demande maintenant si les Bulgares et les Austro-Allemands ont l'intention de suivre les troupes anglaises et françaises en Grèce, et quelle mesure adoptera le gouvernement grec, s'ils en viennent là. L'impression, qui se dégage des dépêches d'Athènes, c'est que si les Bulgares, ni les Turcs, dont on signale l'arrivée près de la frontière, ne seront bien accueillis en Grèce; et que, si l'on a décidé de poursuivre les Alliés sur le territoire grec, la tâche sera confiée aux Autrichiens et aux Allemands.

Les débris de l'armée serbe résistent encore aux Autrichiens et aux Bulgares en Albanie, tandis que les Autrichiens accomplissent des progrès très lents contre le Monténégro, où de violents combats continuent. Suivant le correspondant du "Times" à Salonique, une armée de 40,000 Bulgares et d'autant d'Austro-Allemands se concentre entre Monastir et la frontière hellénique. On dit qu'elle comprend un nombre considérable de cavaliers. Dimanche, dans le voisinage du lac Doiran, de vifs engagements avaient encore lieu.

DEVOUEMENT HEROIQUE DES IRLANDAIS.

Des blessés qui sont arrivés aux quartiers-généraux anglais en Macédoine, racontent comment deux compagnies de carabiniers royaux d'Inniskilling, et une autre d'un régiment d'Irlandais, se sont sacrifiées pour protéger la retraite de leurs camarades en Serbie. Les Anglais par rapport aux Bulgares se trouvaient dans la proportion de un à 10. Lundi matin dernier, ils furent tirés de leur sommeil par un terrible bombardement par les Bulgares, qui firent pleuvoir sur eux une grêle de balles et d'obus.

L'infanterie bulgare s'avancera alors à l'attaque en masse serrée, et eut subi de rudes pertes. La deuxième ligne passa aux mains de l'ennemi et les Anglais se replièrent sur la troisième ligne de défenses.

Deux compagnies d'Inniskilling, toutefois se maintinrent sur la colline connue sous le nom de la crête de Kevis et tinrent les Bulgares en échec toute la matinée, bien qu'ils n'eussent pas d'artillerie. C'est à peine si un seul homme s'échappa. Les Anglais, ayant eu le temps désiré pour compléter les préparatifs de défense de la troisième ligne, purent y tenir les Bulgares en échec pendant quatre jours.

TURQUIE

LES ANGLAIS ONT REÇU DU RENFORT

Londres, 14.—Un communiqué officiel a été publié hier soir, relatant les attaques turques contre l'armée anglaise en Mésopotamie, à Ku-

tel-Amara, attaques qui ont été repoussées.

Voici le texte du bulletin: "Le général Townsland rapporte que l'ennemi a bombardé sa position toute la journée, le 8 décembre. Le bombardement s'est continué le 9, alors que l'ennemi a livré de vaines attaques de tous les côtés. Le 10, l'ennemi a, de nouveau, durement bombardé Kut-el-Amara, et développé une attaque contre la position septentrionale du front.

"Le 11 décembre, le bombardement a repris, et deux attaques ont été livrées sur le front septentrional; mais elles ont été repoussées avec de lourdes pertes pour l'ennemi. Depuis lors, l'activité n'a pas été aussi marquée.

"On rapporte que l'attitude des Arabes est satisfaisante.

Des renforts sont envoyés sur le lieu des hostilités. Une dépêche du Caire rapporte qu'un groupe d'éclaireurs anglais a mis en déroute, samedi, 300 Arabes, dans le voisinage de Matrah, dans la péninsule de Cinai et les a chassés vers l'est, en tuant 35 et en capturant 7. Seize Anglais ont été tués, 3 officiers et 13 soldats ont été blessés.

COURS DU R. P. LOISEAU

La grande salle du Gesù finira par ne plus pouvoir contenir tous les assistants du beau cours d'apologétique que donne chaque lundi le R. P. Loiseau. On éprouvait l'impression, hier soir, que tous les chiffres d'assistance précédents étaient dépassés. Hier, ce sont des centaines d'hommes qui ont écouté avec un intérêt passionné des considérations d'une lumineuse clarté sur des problèmes qui dépassent la conception humaine. A plusieurs reprises, une brève et claire solution du conférencier a provoqué de spontanés applaudissements.

Le R. P. Loiseau a traité hier des attributs de Dieu et de l'accord de la prescience divine avec la liberté humaine. Il ne suffit pas, dit-il, de savoir que Dieu existe, il faut encore savoir comment Dieu est incompréhensible, mais il n'est pas inconnaissable, en ce sens que notre faible raison, quoiqu'elle soit imparfaite, peut connaître Dieu par le reflet de ses perfections sur les choses créées.

Des exemples d'une saisissante clarté sont venus éclaircir de temps en temps les difficultés de certaines définitions. L'éminent conférencier abordera, la semaine prochaine, le problème du mal.

LE R. P. TOURANGEAU SE POÏTE MIEUX

Le R. P. Tourangeau, O.M.I., supérieur de la maison Saint-Pierre, de Montréal, qui avait été victime d'un accident d'auto, le mois d'octobre dernier, et qui a passé une quinzaine à la maison du Cap de la Madeleine, vient de partir pour la maison des Oblats, à Saint-Sauveur de Québec, pour achever sa cure. Il est en bonne voie de guérison.

MORDU PAR UN DOGUE

Un dogue furieux s'est jeté sur un jeune enfant de 8 ans, Lucien Hogue, en face de la demeure de ses parents, au No 1677, rue de la Roche, hier après-midi, et l'a affreusement mordu aux jambes. Secouru par des passants, le jeune zégon a été transporté à l'hôpital Royal Victoria; les crocs de l'animal sont entrés profondément dans les chairs, mettant à découvert l'os de la cuisse. La blessure est très sérieuse et peut occasionner la mort. Malgré toutes les recherches de la police, on ignore le propriétaire du chien.

CHUTE A BAS D'UN ESCALIER

Mme Marie Boucher, âgée de 84 ans, a fait une chute douloureuse en bas d'un escalier, au No 195, rue Nazareth, s'effondrant des blessures sérieuses à la tête et aux membres. Son état inspire des craintes.

LEGER INCENDIE CHEZ BIRKS

Une partie de la division centrale de la brigade a fait une course inutile, hier après-midi, au magasin de bijouteries Birks and Sons, carré Philippe. L'explosion du moteur de l'ascenseur avait communiqué le feu, qui fut éteint immédiatement par des extincteurs chimiques, avant l'arrivée des pompiers. Les dommages sont insignifiants.

Commission d'emploi aux soldats

Chambres 64 et 65, Edifice Dandurand

294 EST, S.-CATHERINE, MONTREAL

Cette Commission désire informer les soldats de retour, libérés du service et capables de travailler, qu'ils peuvent s'adresser à l'endroit ci-haut mentionné de 9 a. m. à 5 p. m. (et de 9 a. m. à 1 p. m. le samedi) et qu'on fera tout ce qui est possible pour les aider à se procurer un emploi.

AUX EMPLOYEURS—Ceux qui désirent donner de l'emploi aux soldats voudront bien s'adresser par écrit à ce bureau, définissant la nature du travail et donnant le nom et l'adresse de la personne chez qui les soldats devront se présenter.

Académie Royale Canadienne des Arts

EXPOSITION DE PEINTURES, SCULPTURE, MODELES D'ARCHITECTURE, etc., à la Galerie des Arts 679, OUEST, rue SHERBROOKE, du 19 NOVEMBRE au 18 DECEMBRE. ENTREE tous les jours 25 sous.

Les lundis et jeudis de 8 à 10 p. m., 10 sous. Entrée libre les lundis et samedis de 2 à 6 p. m., et tous les jeudis.

BRULE PAR UNE EXPLOSION.

Au garage "Rapid Motor Electric Co.", rue De la Roche, Wilfrid Jérôme a été grièvement brûlé par une explosion de gazoline, hier après-midi, et a été transporté à l'hôtel-Dieu. Les pompiers furent appelés pour éteindre les flammes qui s'étaient propagées dans le garage après l'accident.

INCENDIE RUE CLARK.

La demeure de M. Dopkin, No 463, rue Clark, a été partiellement dévastée par un incendie, hier après-midi. Le feu prit naissance dans une chambre de bain, au 3ème étage, gagna les planchers et se propagea rapidement aux deux étages. Les pompiers lutèrent plus d'une demi-heure pour enrayer la marche des

flammes. Les dommages causés par l'eau et la fumée sont élevés.

EN PATINANT SUR LA RIVIERE.

Un pénible accident est survenu, hier, à S.-Dorothée, lorsque le jeune Adolphe Pesant, âgé de 13 ans, patinant sur la rivière enfonça sous la glace et se noya, malgré tous les secours de ses jeunes compagnons. Le coroner McMahon se rendit sur les lieux et rendit un verdict de mort accidentelle.

PROVINCE DE QUEBEC, district de Montréal, Cour Supérieure, No 631. — O. Lefrançois, demandeur, vs J. P. Drapeau, défendeur. Le 25ème jour de décembre 1915, à onze heures de l'avant-midi, à la place d'affaires du dit défendeur, au No 417 rue Charlesbourg, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en papiers, meubles de ménage, etc. Conditions: argent comptant. Gabriel Dorion, H. C. S. Montréal, 14 décembre 1915.

PROVINCE DE QUEBEC, district de Montréal, Cour de Circuit, No 21027. — Alphonse Gauthier vs E. W. Westcott. Le 25ème jour de décembre 1915, à onze heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au No 280 rue McDougall, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en piano, meubles de ménage, etc. Conditions: argent comptant. Gabriel Dorion, H. C. S. Montréal, 14 décembre 1915.

PROVINCE DE QUEBEC, district de Montréal, Cour de Circuit, No 17027. — John L. Mackay et al., demandeurs, vs John Quinlan, défendeur. Le 25ème jour de décembre 1915, à dix heures de l'avant-midi, à la place d'affaires du dit défendeur, au No 154 rue S.-Maurice, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en chevaux, voitures, harnais, etc. Conditions: argent comptant. Pierre Bouchard, H. C. S. Montréal, 14 décembre 1915.

PROVINCE DE QUEBEC, district de Montréal, Cour de Circuit, No 18354. — Théophile Goulet, manufacturier, de Montréal, Goulet et Frère, demandeurs, vs Thomas W. Foster et William L. Davis, tous deux de Montréal, défendeurs. Le vingt-troisième jour de décembre 1915, à dix heures de l'avant-midi, à la place d'affaires des dits défendeurs, au No 68 rue Ottawa, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets des dits défendeurs saisis en cette cause, consistant en voitures, bureau, etc. Conditions: argent comptant. M. J. Albert DeCelles, H. C. S. Montréal, 14 décembre 1915.

PROVINCE DE QUEBEC, district de Montréal, Cour de Circuit, No 13272. — J. Hébert et al., demandeurs, vs De J. H. Gaisse, défendeur. Le 25ème jour de décembre 1915, à une heure de l'après-midi, au No 929 rue Berri, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets de la dite défenderesse, saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc. Conditions: argent comptant. J. B. Trudeau, H. C. S. Montréal, 14 décembre 1915.

PROVINCE DE QUEBEC, district de Montréal, Cour Supérieure, No 2015. — Azario Bouchard, demandeur, vs Michel S. Marquis, défendeur. Le 25ème jour de décembre 1915, à une heure de l'après-midi, au No 1602 rue S.-Laurent, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en un piano, tables, un show-case, etc. Conditions: argent comptant. J. B. Trudeau, H. C. S. Montréal, 14 décembre 1915.

LA VIE SPORTIVE

L'INAUGURATION DES SERIES DE LA LIGUE MONTREAL

CETTE LIGUE DE HOCKEY JOUERA SES PREMIERES PARTIES JEUDI SOIR, AU PATINOIR VICTORIA, RUE DRUMMOND. — PROGRAMME INTERESSANT.

L'ouverture de la saison de la ligue de hockey montreal, qui se fera jeudi soir de cette semaine, s'annonce sous de brillants augures. Rien n'a été ménagé pour en faire facilement l'événement par excellence de la semaine, et les officiels habiles, autant que dévoués de cette puissante organisation, s'attendent à ce que le succès le plus mérité vienne couronner leurs efforts.

Le programme pour la circonstance sera le suivant:

8.30 p. m. — La Casquette vs Lachine.

9.30 p. m. — Stars vs Sainte-Anne. Les quatre clubs, ci-dessus nommés, se feront une lutte grandiose. Parfaitement entraînés, ils n'attendent que l'heure d'entrer en lice. La première partie sera disputée entre les joueurs de La Casquette et ceux de Lachine. Le club de la grande association du Nord est formé d'étoiles de premier grandeur, comme on a pu s'en convaincre par la liste publiée par les journaux. L'addition des buts du National de la ligue de la Cité et de Young, de ce même club, à l'alignement déjà très fort de La Casquette, fait de cette équipe l'un des plus dangereux concurrents pour le championnat de la ligue. Nul doute, toutefois, que le Lachine sera difficile à vaincre, étant données les unités de valeur que renferme son alignement.

Les Stars prendront la glace à 9.30 contre le St. Ann. Cette partie sera un digne couronnement de la première soirée de la ligue. Les Stars, champions de l'an dernier, entendent bien remporter de nouveau cet honneur, et la devise de leur gérant, M. C. Hart, est de commencer dès le début, sans encombre, par la fin de la saison. Le St. Ann a tous les éléments de succès qu'il faut à un club pour bien figurer, et les Stars seront peut-être les premiers à le constater, après-demain soir.

Bref, il n'est pas un sportman ou un amateur qui n'assistera pas à ce grandiose lever du rideau, jeudi, au patinoir Victoria, situé sur la rue Drummond, en face de la rue Sainte-Catherine. A deux heures passées la rue Peel. Nous ne craignons pas de dire que ce patinoir, qui ne laisse rien à désirer, est le plus central et le plus accommodant de l'île de Montréal. Situé parmi la bonne société anglaise, il est d'une réputation inattaquable. Les joutes commencent à 8.30 et finissent à 10.30, et elles se rapprochent beaucoup de celles des professionnels. Bref, la ligue de Montréal, la première à sonner le clairon, cette année, sera la coqueluche des sportsmen et des amateurs, cet hiver.

ASSOCIATION DE LA CASQUETTE

Les officiers du "Pentathlon", le club sportif de l'Association de la Casquette continuent à tenir en éveil les athlètes du club.

Après le succès remporté par leur grand concert-boucan, qui a eu lieu dernièrement, ces officiers entendent continuer à tenir en bonne forme les athlètes de la Casquette, et, lundi le 20 décembre, il y aura une grande soirée athlétique au gymnase de la Casquette, soirée qui se répètera tous les 15 jours, afin de préparer lutteurs et boxeurs au tournoi qui doit avoir lieu à la fin de janvier prochain.

M. Armand Vaillancourt a promis de donner un prix spécial à l'athlète qui se distinguera le plus à la boxe ou à la lutte durant la saison présente. Avec le prochain tournoi, voilà une autre occasion pour les athlètes du Pentathlon de montrer leur savoir-faire.

Ces officiers sont aussi en train d'organiser un grand concert-boucan pour la fin de la saison, qui sera suivi d'un banquet à tous les athlètes de la Casquette. Nous en reparlerons.

Comme on peut le voir, les dévoués sportsmen qui ont chargé du Pentathlon semblent vouloir mener à bonne fin la cause du sport amateur.

LE BOUCANIER

Le Boucanier courra la guignolée dans la paroisse St-Jean-Baptiste, les 20, 21 et 22 courant, au profit de la S. Vincent-de-Paul. Il sera aidé par le Forestier, la Casquette, la Feuille d'Érable et autres.

Il ira à la messe de minuit à Pointe-Claire, où il espère passer une joyeuse Noël, ainsi que les clubs de raquetteurs qui voudront s'y joindre.

L'ex-président, M. A. Charbonneau, offre aux membres du club un succulent réveillon, à son chalet de chasse et de pêche, à St-Basile; sans dire que tous les membres seront de cette fête de famille.

La sortie de St-Thérèse aura lieu le 23 janvier; tous les raquetteurs de la ville sont invités à être de la fête, le Boucanier étant l'organisateur, c'est-à-dire que tous s'amuseront en gais lurons.

A LA RECHERCHE D'UN ADVERSAIRE

Jos. Grenier, ambulancier de l'hôpital Saint-Jacques, lance un défi à tout luttant amateur "well-thought", pour lutter au concert-boucan qui aura lieu à l'arsenal du 65ème régiment C.M.R., le mercredi, 15 courant.

LA COURSE AU CHAMPIONNAT EST TRES CONTESTEE

LES CLUBS NATIONAL ET LA ROYALE SONT MAINTENANT SUR UN PIED D'EGALITE POUR LA PREMIERE POSITION DANS LA CLASSE "A".

Le National est maintenant sur un pied d'égalité avec La Royale, pour la première position de la classe "A", de la Montreal Bowling Association, par le résultat des parties d'hier soir.

L'équipe de Bouliant a gagné trois parties contre le Canadien, tandis que La Royale n'en a pris que deux contre le Strachan.

Voici les résultats détaillés des joutes d'hier soir:

La Royale

R. Egan . . . 200 168 181 550
A. Foucher . . . 165 161 212 538
J. Pelletier . . . 166 201 202 569
A. Bédard . . . 169 165 199 533
E. Pelletier . . . 191 180 187 568

Totaux . . . 892 875 981 2748

Moyenne d'équipe : 551.6.

Strachan

W. A. Bryson . . . 164 189 129 482
A. Plante . . . 200 210 178 588
F. Fryer . . . 188 199 191 578
W. Turner . . . 144 216 189 549
C. Desautels . . . 180 195 213 588

Totaux . . . 876 1009 900 2785

Moyenne d'équipe : 557.

La Royale gagne 2 parties.

Canadien

Ranger . . . 148 175 201 524
Villeneuve . . . 147 143 175 465
Mace . . . 170 167 168 505
Charnier . . . 142 181 170 493
Paradis . . . 166 190 140 496

Totaux . . . 773 856 844 2483

Moyenne d'équipe : 496.6.

National

Bouliant . . . 147 157 173 477
Cattarinich . . . 180 178 180 538
Blondeau . . . 180 216 187 583
Meunier . . . 184 201 201 586
Labeille . . . 200 179 182 561

Totaux . . . 891 931 923 2745

Moyenne d'équipe : 549.

National gagne 3 parties.

M.A.A.A. Actif

A. Surgeon . . . 158 193 192 543
H. Maxson . . . 166 135 163 464
J. A. Holmgren . . . 166 167 176 509
M. Kaufman . . . 187 155 155 497
A. G. Darling . . . 173 172 164 509

Totaux . . . 850 882 850 2522

Moyenne d'équipe : 504.4.

M.A.A.A. à Vie

E. J. Flower . . . 185 199 174 558
W. J. Gallais . . . 167 171 143 481
F. G. Burnett . . . 199 162 164 525
F. H. Gardner . . . 132 166 171 469
R. J. Walker . . . 156 194 181 531

Totaux . . . 839 892 833 2564

Moyenne d'équipe : 512.8.

M.A.A.A. Actif gagne 2 parties.

POSITION DES CLUBS

National . . . 5 G. P. P.C.
La Royale . . . 15 6 714
Strachan . . . 12 9 571
M.A.A.A. Actif . . . 9 12 429
M.A.A.A. à Vie . . . 9 12 429
Tipperary . . . 6 12 333
Canadien . . . 6 15 286

PROCHAINES PARTIES

Décembre 20 —

M.A.A.A. à Vie vs La Royale.

Strachan vs M.A.A.A. Actif.

Tipperary vs National.

PROCHAINES PARTIES

Décembre 20 —

M.A.A.A. à Vie vs La Royale.

Strachan vs M.A.A.A. Actif.

Tipperary vs National.

PROCHAINES PARTIES

Décembre 20 —

M.A.A.A. à Vie vs La Royale.

Strachan vs M.A.A.A. Actif.

Tipperary vs National.

PROCHAINES PARTIES

Décembre 20 —

M.A.A.A. à Vie vs La Royale.

Strachan vs M.A.A.A. Actif.

Tipperary vs National.

PROCHAINES PARTIES

Décembre 20 —

M.A.A.A. à Vie vs La Royale.

Strachan vs M.A.A.A. Actif.

Tipperary vs National.

PROCHAINES PARTIES

Décembre 20 —

M.A.A.A. à Vie vs La Royale.

Strachan vs M.A.A.A. Actif.

Tipperary vs National.

PROCHAINES PARTIES

Décembre 20 —

M.A.A.A. à Vie vs La Royale.

Strachan vs M.A.A.A. Actif.

Tipperary vs National.

PROCHAINES PARTIES

Décembre 20 —

M.A.A.A. à Vie vs La Royale.

Strachan vs M.A.A.A. Actif.

Tipperary vs National.

PROCHAINES PARTIES

Décembre 20 —

M.A.A.A. à Vie vs La Royale.

Strachan vs M.A.A.A. Actif.

Tipperary vs National.

PROCHAINES PARTIES

Décembre 20 —

M.A.A.A. à Vie vs La Royale.

Strachan vs M.A.A.A. Actif.

Tipperary vs National.

PROCHAINES PARTIES

Décembre 20 —

M.A.A.A. à Vie vs La Royale.

Strachan vs M.A.A.A. Actif.

Tipperary vs National.

ALEX. COSTICA S'EST PREPARE AVEC GRAND SOIN

COSTICA a véritablement l'intention de triompher de Rogers demain soir, mais les ans de ce dernier prétendent qu'il y aura peut-être loin de la coupe aux lèvres pour en arriver à pareil résultat. Tout en admettant la vitesse, la science et la rude portée des coups de Costica, les admirateurs de l'Américain sont prêts à parier que leur homme surprendra tous les amateurs demain soir. C'est qu'en effet Rogers est loin d'être le premier venu. Son record américain est marqué par des victoires nombreuses remportées sur les meilleurs hommes de son poids, et vraiment Costica a été bien avisé de se mettre en forme parfaite pour rencontrer un tel rival. Avec Rogers rien ne languit. Dès le son du gong il entre dans son adversaire avec furie et comme Costica suit habituellement la même technique opératoire, il faut s'attendre à une bataille menée à la vapeur. Costica compte sur ses crochets pour vaincre son adversaire. Al Rogers qui s'y connaît se mettra sûrement sur ses gardes dès le début, et Costica aura de la difficulté à faire une trouée dans cette défensive froidement calculée. Les amateurs s'attendent avec raison à une bataille qui fera sensation.

A part cette principale, la bataille Allan-Rivest sera une semi-finale difficile du beau programme mis à l'affiche pour demain soir.

Le tournoi de pool qui se poursuit actuellement aux salles du Club Athlétique Canadien, pour le championnat amateur de Montréal, s'est continué hier soir, et Bougie, de l'Art Billiard Parlor, a triomphé de Lavoie du Social Sainte-Marie, par 100 points à 48.

Le résultat de cette rencontre ne fut jamais en doute, car Bougie prit le devant dès le début et réussit à déclasser son adversaire.

Les honneurs de la plus haute série furent également partagés, car les deux joueurs firent chacun quatre points, mais Bougie fut plus régulier que son rival et ce fut là le facteur de sa victoire.

Le prochain joute de ce tournoi sera joué jeudi soir, le 16 décembre, alors que Latour aura Oswald Saint-Jean pour adversaire.

Le tournoi de pool qui se poursuit actuellement aux salles du Club Athlétique Canadien, pour le championnat amateur de Montréal, s'est continué hier soir, et Bougie, de l'Art Billiard Parlor, a triomphé de Lavoie du Social Sainte-Marie, par 100 points à 48.

Le résultat de cette rencontre ne fut jamais en doute, car Bougie prit le devant dès le début et réussit à déclasser son adversaire.

Les honneurs de la plus haute série furent également partagés, car les deux joueurs firent chacun quatre points, mais Bougie fut plus régulier que son rival et ce fut là le facteur de sa victoire.

Le prochain joute de ce tournoi sera joué jeudi soir, le 16 décembre, alors que Latour aura Oswald Saint-Jean pour adversaire.

Le tournoi de pool qui se poursuit actuellement aux salles du Club Athlétique Canadien, pour le championnat amateur de Montréal, s'est continué hier soir, et Bougie, de l'Art Billiard Parlor, a triomphé de Lavoie du Social Sainte-Marie, par 100 points à 48.

Le résultat de cette rencontre ne fut jamais en doute, car Bougie prit le devant dès le début et réussit à déclasser son adversaire.

Les honneurs de la plus haute série furent également partagés, car les deux joueurs firent chacun quatre points, mais Bougie fut plus régulier que son rival et ce fut là le facteur de sa victoire.

Le prochain joute de ce tournoi sera joué jeudi soir, le 16 décembre, alors que Latour aura Oswald Saint-Jean pour adversaire.

Le tournoi de pool qui se poursuit actuellement aux salles du Club Athlétique Canadien, pour le championnat amateur de Montréal, s'est continué hier soir, et Bougie, de l'Art Billiard Parlor, a triomphé de Lavoie du Social Sainte-Marie, par 100 points à 48.

Le résultat de cette rencontre ne fut jamais en doute, car Bougie prit le devant dès le début et réussit à déclasser son adversaire.

Les honneurs de la plus haute série furent également partagés, car les deux joueurs firent chacun quatre points, mais Bougie fut plus régulier que son rival et ce fut là le facteur de sa victoire.

Le prochain joute de ce tournoi sera joué jeudi soir, le 16 décembre, alors que Latour aura Oswald Saint-Jean pour adversaire.

Le tournoi de pool qui se poursuit actuellement aux salles du Club Athlétique Canadien, pour le championnat amateur de Montréal, s'est continué hier soir, et Bougie, de l'Art Billiard Parlor, a triomphé de Lavoie du Social Sainte-Marie, par 100 points à 48.

Le résultat de cette rencontre ne fut jamais en doute, car Bougie prit le devant dès le début et réussit à déclasser son adversaire.

Les honneurs de la plus haute série furent également partagés, car les deux joueurs firent chacun quatre points, mais Bougie fut plus régulier que son rival et ce fut là le facteur de sa victoire.

Le prochain joute de ce tournoi sera joué jeudi soir, le 16 décembre, alors que Latour aura Oswald Saint-Jean pour adversaire.

Le tournoi de pool qui se poursuit actuellement aux salles du Club Athlétique Canadien, pour le championnat amateur de Montréal, s'est continué hier soir, et Bougie, de l'Art Billiard Parlor, a triomphé de Lavoie du Social Sainte-Marie, par 100 points à 48.

Le résultat de cette rencontre ne fut jamais en doute, car Bougie prit le devant dès le début et réussit à déclasser son adversaire.

Les honneurs de la plus haute série furent également partagés, car les deux joueurs firent chacun quatre points, mais Bougie fut plus régulier que son rival et ce fut là le facteur de sa victoire.

Le prochain joute de ce tournoi sera joué jeudi soir, le 16 décembre, alors que Latour aura Oswald Saint-Jean pour adversaire.

Le tournoi de pool qui se poursuit actuellement aux salles du Club Athlétique Canadien, pour le championnat amateur de Montréal, s'est continué hier soir, et Bougie, de l'Art Billiard Parlor, a triomphé de Lavoie du Social Sainte-Marie, par 100 points à 48.

Le résultat de cette rencontre ne fut jamais en doute, car Bougie prit le devant dès le début et réussit à déclasser son adversaire.

Les honneurs de la plus haute série furent également partagés, car les deux joueurs firent chacun quatre points, mais Bougie fut plus régulier que son rival et ce fut là le facteur de sa victoire.

Le prochain joute de ce tournoi sera joué jeudi soir, le 16 décembre, alors que Latour aura Oswald Saint-Jean pour adversaire.

LA DERNIERE ACQUISITION DU MONTREAL

JOS. CATTARINICH, DU NATIONAL, PORTERA L'UNIFORME DE NOTRE EQUIPE LOCALE DANS LES SERIES DE LA LIGUE DE QUÉBEC. — PREMIERE PRATIQUE DEMAIN SOIR AU CANADIEN.

L'équipe Montréal, de la Ligue de quilles provinciale de Québec, est maintenant au grand complet et les joueurs s'attendent à ce que l'ouverture de la saison qui aura lieu samedi soir prochain, alors que le club local ira rendre visite au club Trois-Rivières.

La dernière acquisition de Rod. Lamoureux est Jos. Cattarinich, du National, qui a promis hier soir de porter l'uniforme de l'équipe montrealaise.

Cattarinich est un des grands favoris du public amateur et peut être classé au premier rang dans le monde des quilles. Catta a participé à plusieurs tournois internationaux et toujours il a figuré avec avantage et nous pouvons dire, sans craindre de nous tromper, qu'il saura soutenir sa réputation dans les séries de la ligue provinciale.

Le club Montréal ne veut prendre aucune chance contre les Trifluviens, et aussi Lamoureux a fait comprendre à ses hommes qu'il fallait se bien préparer pour cette première rencontre. Demain soir, à 8 heures 30, aux allées du Canadien, le club aura sa première pratique et tous les partisans du jeu de quilles sont invités à venir voir nos joueurs à l'oeuvre.

Le club Montréal ne veut prendre aucune chance contre les Trifluviens, et aussi Lamoureux a fait comprendre à ses hommes qu'il fallait se bien préparer pour cette première rencontre. Demain soir, à 8 heures 30, aux allées du Canadien, le club aura sa première pratique et tous les partisans du jeu de quilles sont invités à venir voir nos joueurs à l'oeuvre.

Le club Montréal ne veut prendre aucune chance contre les Trifluviens, et aussi Lamoureux a fait comprendre à ses hommes qu'il fallait se bien préparer pour cette première rencontre. Demain soir, à 8 heures 30, aux allées du Canadien, le club aura sa première pratique et tous les partisans du jeu de quilles sont invités à venir voir nos joueurs à l'oeuvre.

Le club Montréal ne veut prendre aucune chance contre les Trifluviens, et aussi Lamoureux a fait comprendre à ses hommes qu'il fallait se bien préparer pour cette première rencontre. Demain soir, à 8 heures 30, aux allées du Canadien, le club aura sa première pratique et tous les partisans du jeu de quilles sont invités à venir voir nos joueurs à l'oeuvre.

Le club Montréal ne veut prendre aucune chance contre les Trifluviens, et aussi Lamoureux a fait comprendre à ses hommes qu'il fallait se bien préparer pour cette première rencontre. Demain soir, à 8 heures 30, aux allées du Canadien, le club aura sa première pratique et tous les partisans du jeu de quilles sont invités à venir voir nos joueurs à l'oeuvre.

Le club Montréal ne veut prendre aucune chance contre les Trifluviens, et aussi Lamoureux a fait comprendre à ses hommes qu'il fallait se bien préparer pour cette première rencontre. Demain soir, à 8 heures 30, aux allées du Canadien, le club aura sa première pratique et tous les partisans du jeu de quilles sont invités à venir voir nos joueurs à l'oeuvre.

Le club Montréal ne veut prendre aucune chance contre les Trifluviens, et aussi Lamoureux a fait comprendre à ses hommes qu'il fallait se bien préparer pour cette première rencontre. Demain soir, à 8 heures 30, aux allées du Canadien, le club aura sa première pratique et tous les partisans du jeu de quilles sont invités à venir voir nos joueurs à l'oeuvre.

Le club Montréal ne veut prendre aucune chance contre les Trifluviens, et aussi Lamoureux a fait comprendre à ses hommes qu'il fallait se bien préparer pour cette première rencontre. Demain soir, à 8 heures 30, aux allées du Canadien, le club aura sa première pratique et tous les partisans du jeu de quilles sont invités à venir voir nos joueurs à l'oeuvre.

Le club Montréal ne veut prendre aucune chance contre les Trifluviens, et aussi Lamoureux a fait comprendre à ses hommes qu'il fallait se bien préparer pour cette première rencontre. Demain soir, à 8 heures 30, aux allées du Canadien, le club aura sa première pratique et tous les partisans du jeu de quilles sont invités à venir voir nos joueurs à l'oeuvre.

Le club Montréal ne veut prendre aucune chance contre les Trifluviens, et aussi Lamoureux a fait comprendre à ses hommes qu'il fallait se bien préparer pour cette première rencontre. Demain soir, à 8 heures 30, aux allées du Canadien, le club aura sa première pratique et tous les partisans du jeu de quilles sont invités à venir voir nos joueurs à l'oeuvre.

Le club Montréal ne veut prendre aucune chance contre les Trifluviens, et aussi Lamoureux a fait comprendre à ses hommes qu'il fallait se bien préparer pour cette première rencontre. Demain soir, à 8 heures 30, aux allées du Canadien, le club aura sa première pratique et tous les partisans du jeu de quilles sont invités à venir voir nos joueurs à l'oeuvre.

Le club Montréal ne veut prendre aucune chance contre les Trifluviens, et aussi Lamoureux a fait comprendre à ses hommes qu'il fallait se bien préparer pour cette première rencontre. Demain soir, à 8 heures 30, aux allées du Canadien, le club aura sa première pratique et tous les partisans du jeu de quilles sont invités à venir voir nos joueurs à l'oeuvre.

Le club Montréal ne veut prendre aucune chance contre les Trifluviens, et aussi Lamoureux a fait comprendre à ses hommes qu'il fallait se bien préparer pour cette première rencontre. Demain soir, à 8 heures 30, aux allées du Canadien, le club aura sa première pratique et tous les partisans du jeu de quilles sont invités à venir voir nos joueurs à l'oeuvre.

Le club Montréal ne veut prendre aucune chance contre les Trifluviens, et aussi Lamoureux a fait comprendre à ses hommes qu'il fallait se bien préparer pour cette première rencontre. Demain soir, à 8 heures 30, aux allées du Canadien, le club aura sa première pratique et tous les partisans du jeu de quilles sont invités à venir voir nos joueurs à l'oeuvre.

Le club Montréal ne veut prendre aucune chance contre les Trifluviens, et aussi Lamoureux a fait comprendre à ses hommes qu'il fallait se bien préparer pour cette première rencontre. Demain soir, à 8 heures 30, aux allées du Canadien, le club aura sa première pratique et tous les partisans du jeu de quilles sont invités à venir voir nos joueurs à l'oeuvre.

Le club Montréal ne veut prendre aucune chance contre les Trifluviens, et aussi Lamoureux a fait comprendre à ses hommes qu'il fallait se bien préparer pour cette première rencontre. Demain soir, à 8 heures 30, aux allées du Canadien, le club aura sa première pratique et tous les partisans du jeu de quilles sont invités à venir voir nos joueurs à l'oeuvre.

Le club Montréal ne veut prendre aucune chance contre les Trifluviens, et aussi Lamoureux a fait comprendre à ses hommes qu'il fallait se bien préparer pour cette première rencontre. Demain soir, à 8 heures 30, aux allées du Canadien, le club aura sa première pratique et tous les partisans du jeu de quilles sont invités à venir voir nos joueurs à l'oeuvre.

Le club Montréal ne veut prendre aucune chance contre les Trifluviens, et aussi Lamoureux a fait comprendre à ses hommes qu'il fallait se bien préparer pour cette première rencontre. Demain soir, à 8 heures 30, aux allées du Canadien, le club aura sa première pratique et tous les partisans du jeu de quilles sont invités à venir voir nos joueurs à l'oeuvre.

</

NOUVELLES DU MATIN ET DE L'AVANT DERNIERE HEURE

LES GRECS
AUX AGUETS

LES SENTIMENTS DES SOLDATS GRECS ET ALLIES DEVIENNENT DE PLUS EN PLUS AMICAUX ET LES HELLENES ATTENDENT AVIDEMENT L'ORDRE DE SE RUER CONTRE LES BULGARES.

New-York 14.—Le "Daily Telegraph", de Londres, publie, ce matin, une dépêche spéciale de Salonique disant que le commandant des troupes grecques, tout en envoyant des troupes aux autres endroits vitaux, aide de toute façon à transformer le port en une formidable base d'opérations pour les Alliés. En outre, presque tous les messages s'accroissent à dire que si les Bulgares envahissent la Grèce, rien n'empêchera l'armée hellénique d'attaquer son ennemi héréditaire.

Je tiens d'excellente source que les sentiments des soldats grecs et alliés deviennent de plus en plus amicaux, et que les troupes du roi Constantin attendent avidement l'ordre qui leur permettra de combattre le Bulgare.

On croit fermement que le prochain heurt important entre les armées des empires du Centre et celles des alliés dans les Balkans aura lieu dans la banlieue de Salonique. Le corps expéditionnaire anglo-français a terminé avec succès sa retraite de Serbie.

Il y a tout lieu de croire que les Grecs qui ont évacué la région située entre Doiran et Salonique, et ont ainsi découvert le chemin des Alliés vers la côte, ont prévenu Sofia que la présence des Bulgares en territoire grec irritera les Hellènes. Cela a déjà profité aux Alliés, puis, que l'armée austro-allemande de la vallée le Vardar n'est pas assez puissante pour envahir à elle seule la Grèce.

M. E. N. RHODES
VICE-PRESIDENT

LE DEPUTE D'AMHERST SUCCEDE A M. SEVIGNY.

Ottawa, 14.—Bien qu'on n'ait rien annoncé de définitif à cet égard, il semble entendu que M. E. N. Rhodes, député d'Amherst, N.E., sera nommé vice-président de la Chambre, en remplacement de M. Sévigny, le nouveau président.

M. W. B. Northrup, député, a proposé à M. Borden et aux ministres de la Milice et des Finances de combler les vacances qui se produiront dans le service civil extérieur par des soldats revenus du front.

Le député du comté et son adversaire aux dernières élections faisaient le choix, et auraient le droit d'en appeler au principal "whip" du parti, ou si nécessaire, aux chefs de parti.

65,340 PRUSSIENS
HORS DE COMBAT

Rotterdam, 14.—Les dix dernières listes des pertes prussiennes contiennent 65,340 noms. Les listes couvrent une période du 15 au 26 novembre.

Le total des pertes prussiennes à date est de 2,224,248.

TERRIBLE EXPLOSION

Le Havre, 14.—Les effets de l'explosion qui a détruit, samedi dernier, les usines de munitions du gouvernement belge ici, ont été terribles. Tous les villages, dans un rayon de quinze milles, ont souffert. L'église d'Harfleur est à moitié détruite.

AJOURNEMENT DE LA
CHAMBRE DE ROME

Rome, 14. (8.35).—La Chambre des députés s'est ajournée aujourd'hui jusqu'au premier mars, après qu'une importante manifestation se fut produite au cours de laquelle on a rendu hommage au roi et à l'armée.

L'EAU RIGA
GUERIT
CONSTIPATION HABITUELLETEMPETE A
NEW-YORK

UNE TEMPETE DE NEIGE DES PLUS VIOLENTES S'EST ABATUE SUR TOUT L'ETAT AUJOURD'HUI. — PLUSIEURS TRAINS ONT ETE BLOQUES. — QUINZE POUCES DE NEIGE DANS LA NOUVELLE-ANGLETERRE.

New-York, 14.—Une tempête de neige des plus violentes s'est abattue sur tout l'Etat aujourd'hui. Un grand nombre de fils télégraphiques ont été brisés et les trains ont été bloqués. Dans certaines parties de la Nouvelle-Angleterre, à Poughkeepsie entre autres, il est tombé jusqu'à quinze pouces de neige.

On croit que la tempête se continuera toute la journée. Quelques-uns des trains rapides du "New-York Central" sont arrivés avec plusieurs heures de retard. Des centaines de passagers ont dû passer la nuit dans les trains enneigés ou dans les stations jusqu'à ce que des locomotives vinssent à leur secours.

Les communications télégraphiques ont été interrompues entre New-York et les points à l'ouest et au nord. Le service a été désorganisé jusqu'en Virginie.

Les cubes à travers l'Atlantique ont été embarrasés par la chute de celui qui va de New-York à la Nouvelle-Ecosse.

On croit qu'il doit être tombé six pouces de neige à New-York, mais elle a fondu à mesure. Le vent a eu à certains moments une vitesse de 64 milles à l'heure à l'heure. Il y a eu quelques dommages le long de la côte et dans les ports.

Boston, 14.—Le vent a atteint ici une vitesse de 50 milles pour tomber ensuite à 20 milles, ce matin.

Des rapports venant du cap Cod disent que le vent a pris en cet endroit les proportions d'un véritable ouragan. Plusieurs des postes de gardes-côtes ont été arrachés. Jusqu'ici on n'a encore entendu parler d'aucun navire en détresse. On croit qu'ils ont tous été avertis à temps de se mettre en sûreté.

Pittsfield, Mass., 14.—La plus terrible tempête de neige qu'il y ait eu depuis douze ans vient de s'abattre sur Berkshire. La neige a déjà atteint 30 pouces et tombe encore. Tout trafic par électricité ou par la vapeur est interrompu. Toutes les écoles sont fermées.

New-Haven, Conn., 14.—Le train rapide de New-York, sur le "New-York, New-Haven and Hartford", qui est passé à Torrington à minuit, ce matin, a été enneigé une heure plus tard, deux milles au sud de Winsted. Les passagers ont dû passer la nuit dans les wagons. Le train est encore dans la neige.

LA PROPRIETE
ET LES JUIFS

Les officiers du bureau d'hygiène ont présenté, ce matin, devant le recorder Semple, sept causes contre les tenanciers de magasins, épiceries et boucheries, de la gent israélite des quartiers Saint-Louis et Saint-Laurent. Ces établissements, disent les officiers, d'une malpropreté repoussante, sont une disgrâce pour la ville et une cause de contamination pour les quartiers où ils sont situés. Le recorder a sévi avec vigueur contre les propriétaires, et les a tous condamnés à \$40, \$20 et \$10 d'amende, selon la gravité de l'accusation.

VINGT-QUATRE MILLE
SOUSCRIPTEURS

(De notre correspondant)
Ottawa, 14.—Les souscriptions au prêt domestique atteignent à l'heure actuelle 104 millions de dollars environ. On ne croit pas que ce montant soit dépassé de beaucoup. Le nombre des souscripteurs au prêt s'élève à 24,803. Les banques sont comptées à part.

INCENDIE MORTEL
A CHICAGO

Chicago, 14.—Trois personnes ont été brûlées vives et vingt autres blessées dans un incendie qui a détruit une maison à trois étages, au No 55, de la Grande Avenue, aujourd'hui.

ED. CARSON
CONSPIRATEUR

LE "DAILY NEWS" AFFIRME QU'IL EST LE CHEF DES INTRIGANTS QUI MEDITENT LE RENVERSEMENT DU GOUVERNEMENT AVEC L'AIDE DE PLUS DE QUARANTE DEPUTES.—DE FOLLES ATTAQUES.

New-York, 14.—Selon un câblogramme de Londres au "Herald", le "Daily News" affirme, ce matin, que sir Edward Carson est le chef d'intrigants qui méditent le renversement du gouvernement, quelles qu'en soient les conséquences, tandis que la presse de Northcliffe soutient par le "Morning Post", aide et encourage le nouveau parti. Ce dernier dénonce comme un scandale national le fait que le gouvernement refuse de diminuer radicalement l'indemnité des députés, ce qui éliminerait quelques-uns des remuants députés du parti ouvrier et du parti nationaliste.

Comme les députés qui sont les créatures de ce groupe ne sont pas plus de 40, et comme les continuelles et folles attaques du "Morning Post" et du "Mail" ont fait perdre à ces feuilles le peu d'influence qu'elles exerçaient, l'opinion générale veut qu'il en soit de cette grande conspiration comme de la montagne qui a accouché d'une souris.

CONTRE LE PROLONGEMENT DU
TERME DU PARLEMENT.

Londres, 14.—Soixante membres du parti unioniste au Parlement se sont réunis en particulier hier soir sous la présidence de Henry Chaplin, député de la division Wimbledon, du comté de Surrey, et ont décidé de discuter et de critiquer le projet de loi prolongeant la durée du terme du présent parlement lorsqu'il sera soumis à sa deuxième lecture.

Plusieurs discours furent faits dont un par sir Edward Carson. La majorité déclara que le gouvernement avait commis trop d'erreurs pour demander un prolongement de terme. Les discours ont été du ton le plus franc et ont attaqué le gouvernement sur plus d'un point.

Le ton de la réunion se reflète aujourd'hui au parlement, car on croit qu'il s'engagera une discussion générale au sujet de la conduite de la guerre et qu'un amendement sera soumis limitant l'extension de trois à six mois. L'assemblée a proposé d'élever sir Edward Carson au poste de chef, mais plusieurs orateurs ont tenu à affirmer leur fidélité à M. Bonar Law, le chef actuel du parti.

DEUX AUTRICHIENS
ECRASES A MORT

Deux accidents mortels de chemin de fer sont survenus, dans la nuit, sur les voies du Grand-Tronc et du Pacifique. Deux Autrichiens en furent les victimes. L'un, Nicolas Melisich, a été tué sur la voie du Grand-Tronc, à Lachine, et l'autre, Wasil Pasichnick, a été écrasé à mort dans les cours du Pacifique Canadien, à Westmount. On ignore les circonstances de ces deux tragédies, mais on les attribue à la tempête de neige qui obscurcissait la voie ferrée.

LE PREMIER ACTE
DE "MIREILLE"

Cet extrait du grand oeuvre de Gounod sera interprété par un chœur de jeunes filles dans un grand concert que Mme Damien Masson organise, pour le 21 de ce mois, au profit des oeuvres du Conseil Lafontaine, de l'Ordre des Chevaliers.

Ce sera la première grande soirée musicale de la saison donnée sous les auspices des Chevaliers de Colomb.

Mlle Augustine Royer, de France, chantera des vieilles romances de 1830 en costume de l'époque.

Nous publions prochainement le programme.

JOYAUX DE LA COUROSSE
SERBE RETROUVE

Berlin, 14. (Par T.S.F., à Tuckerton). — Une dépêche spéciale de Nich mande que l'on vient de trouver les bijoux de la couronne de Serbie, cachés dans les maisons d'anciens ministres serbes. On dit qu'on a trouvé aussi la couronne elle-même.

Il avait le pied habitué aux sentiers des coteaux; en une minute, il rejoignit la division, laissant Loutrel embarrassé dans les ronces et trébuchant sur les pierres.

Au fond, il n'avait qu'une faible estime pour Loutrel. Son instinct de paysan discernait le côté vulgaire de cet enfant de petite ville; l'âme honnête et candide encore qu'il tenait de la mère Noëlle l'avertissait du danger de cette nature médiocre et précoce.

Et cependant, à peine le dîner terminé, il retrouvait Loutrel sur la cour, se mettait du même camp au jeu, ou se promenait avec lui, les jours de pluie, sous le hangar du gymnase. C'est que Loutrel n'était pas seulement insinuant et flatteur: parmi ces fils de fermiers qui composaient la majorité de la population du collège, naïfs, bons enfants, réservés dans leur langage, nul n'avait son expérience relative du monde, nul ne savait comme lui raconter une histoire drôle, un de ces propos de gros bourgeois médians auxquels il avait été mêlé dès son enfance.

Il parlait avec assurance de Paris, où il était allé vers l'âge de douze ans, de Nantes, où il passait quelquefois; des professions qu'il



IL N'Y A QU'UN
JOFFRE
—Le Généralisme des
Tabacs Naturels Canadiens.
Le "JOFFRE" est un
Tabac à Fumer doux,
légèrement fermenté afin
de lui ôter toute acridité, et
qui possède l'arôme agréable
et naturel du Quesnel
pur; il repose le système
nerveux, ne chauffe pas la
langue, ne laisse pas de
goût désagréable dans la
bouche, et n'irrite pas la
gorge. Le
JOFFRE
SE VEND EN PAQUETS DE
1/10 lb. 10c. et 1/4 lb. 25c.
Si votre fournisseur de tabac ne peut
vous fournir le "JOFFRE", n'en
acceptez pas d'autre, mais écrivez à
GENIN, TRUDEAU & CIE, LIMITEE,
22 Notre-Dame Ouest, MONTREAL.

ME CALDER DEFEND
LE LIEUT. CODERRE

LE MYSTERE QUI ENTOURE LE
MEURTRE DU SERGENT OZANNE
N'A ENCORE PU ETRE
ECLAIRCI.

Londres, 14.—Le lieutenant Coderre, de Sherbrooke, du 41ème bataillon de la province de Québec, détenu pour le meurtre du sergent Henry Ozanne, du 9ème bataillon des carabiniers à cheval, de l'Ouest canadien, n'a pas comparu devant le coroner à Grayshott, hier. Conséquemment, l'enquête ouverte à l'Arundel-House, s'est bornée à l'identification de la victime. On explique que le mystère exige beaucoup de recherches pour être éclairci, et que la police est à l'oeuvre. Une autre raison pour laquelle le coroner n'a pas procédé à l'enquête, c'est que l'officier inculpé a exprimé le désir d'être présent.

Le major P. L. Calder, du 41ème bataillon et avocat de Montréal, s'est présenté devant le coroner pour défendre l'accusé, à la demande de M. Pelletier, commissaire de la province de Québec. Ce dernier affirme qu'il connaît l'accusé depuis son enfance.

Le seul témoin appelé, hier, fut le lieutenant-colonel Hudson, le commandant du 9ème bataillon des carabiniers.

Dans le cours de l'après-midi, on a conduit le lieutenant Coderre devant le tribunal, à Whitehall, le lieu du crime. On a ajourné l'enquête à 8 jours. L'accusé paraissait froid et quelque peu indifférent. Il a bien dormi et bien mangé, et son attitude en général décelait la confiance.

On garde dans le camp comme témoins deux officiers d'ordonnance du 41ème bataillon, dont les dépositions seront importantes, croit-on.

Le lieutenant-colonel Hudson a déclaré qu'il ne peut comprendre comment un homme populaire comme le sergent Ozanne pouvait avoir des ennemis. Il a dit aussi qu'il n'existait pas de malveillance entre le 41ème et le 9ème bataillon. De fait, les Canadiens-français se sont montrés des plus hospitaliers envers les officiers du 9ème bataillon, à l'arrivée de ces derniers au camp, et en attendant l'érection de leur mess.

Le 9ème bataillon avait pris des mesures pour faire au sergent défunt des funérailles militaires, hier, mais les parents en ont décidé autrement et ont emporté le corps pour l'inhumer aujourd'hui.

471-477 RUE STE-CATHERINE EST

**Savez-vous que
les meubles se
vendent actuellement
aux prix de
janvier?**

Cela veut dire que l'on donnera plus de meubles en cadeaux de Noël. Les ménagères qui avaient remis leurs achats de meubles à janvier auront de nouvelles occasions pour Noël. Des centaines de foyers heureux pourront renouveler, pour les fêtes, leurs ameublements de salle à manger, de chambre à coucher, de "living-room", etc., et il n'y a rien qui ajoute au cachet de la Noël comme des meubles neufs.

Donnez du bonheur aux autres, si vous le voulez, mais égayez aussi votre propre foyer.

Inutile d'attendre maintenant à janvier, venez tout de suite voir le PLUS GRAND CHOIX DE MEUBLES DE L'EST DU CANADA et achetez vos cadeaux de Noël et vos garnitures de maison à

20% d'escompte

477 S.-CATHERINE EST

Le lieutenant Coderre s'est marié juste avant le départ de son régiment pour l'Angleterre. Sa femme, qui s'est embarquée à bord du même vapeur que la femme du lieutenant-colonel Archambault, doit arriver en Angleterre dans un jour ou deux.

A l'enquête, hier, le lieutenant-colonel Ingram représentait l'autorité militaire canadienne.

QU'EST-CE QUE
LE "HEROS" ?

C'est le résultat d'une fermentation scientifique qui, en modifiant la nature de la nicotine, enlève le goût de vert et l'odeur âcre du tabac canadien, et lui laisse un arôme doux et délicat. Impossible de faire mieux avec le produit de notre sol.

Envoyez un mandat-poste de 75 sous et vous recevrez 1 livre de "HEROS".

La St. Jacques Tobacco Packing Co., Ltd., S.-Jacques, Comté Montcalm, Qué.

POUR TOUS LES TEMPS

Le plus grand et le plus beau choix de chaussures pour hommes, dames et enfants. Les personnes élégantes se chaussent chez

T. DUSSAULT
BOUTIER FASHIONABLE
281 E., S.-Catherine, près S.-Denis

Tout bon Canadien-français désireux de se tenir au courant de la lutte pour sa langue doit lire le NATIONALISTE.

Feuilleton du DEVOIR

LES NOËLLET

par RENÉ BAZIN

de l'Académie Française.

11

(Suite)

Je ne dis pas qu'elle soit mauvaise, mais pourquoi celle-là plutôt qu'une autre? Car enfin, tu pourrais prétendre à tout, fort comme tu l'es?

Pierre essaya de rencontrer les yeux toujours agités et fuyants de son camarade, et voyant qu'il ne se moquait pas:

—A quoi, par exemple? Demanda-t-il.

—Mais à tout, je le répète. Un garçon comme toi serait ce qu'il voudrait: avocat, médecin, journaliste, magistrat, que sais-je, L'oi, conseiller d'Etat!

exact de ce que peuvent être les fonctions de conseiller d'Etat, il est permis d'en douter.

Noëlle ne répondit pas. Un peu de songerie s'était emparé de lui. Il regardait l'eau grandir dans la rivière, — car le meunier venait de fermer la vanne du moulin, — affleurer la chaussée de pierres moussues, la déborder et retomber en cascade, couvrant dans sa chute mille petites cavernes pleines d'air et brillantes comme de la nacre.

—En rangs, monsieur Noëlle! monsieur Loutrel, en rangs! cria le maître d'étude.

Pierre se leva. Puis, impétueusement, il s'élança sur la pente de la châtaigneraie. Il était superbe et

avait étudiée avec son père, des bals, de la politique, de la mode, d'une multitude de choses dont ses camarades n'avaient, pour la plupart, qu'une idée confuse.

Eux ils riaient et se moquaient, eux les vrais enfants, de la suffisance de Loutrel, de ses théories sur le monde et sur l'argent. Ils aimaient mieux la balle et le cerceau, les lames honnêtes et candides encore qu'il tenait de la mère Noëlle l'avertissait du danger de cette nature médiocre et précoce.

Et cependant, à peine le dîner terminé, il retrouvait Loutrel sur la cour, se mettait du même camp au jeu, ou se promenait avec lui, les jours de pluie, sous le hangar du gymnase. C'est que Loutrel n'était pas seulement insinuant et flatteur: parmi ces fils de fermiers qui composaient la majorité de la population du collège, naïfs, bons enfants, réservés dans leur langage, nul n'avait son expérience relative du monde, nul ne savait comme lui raconter une histoire drôle, un de ces propos de gros bourgeois médians auxquels il avait été mêlé dès son enfance.

Il parlait avec assurance de Paris, où il était allé vers l'âge de douze ans, de Nantes, où il passait quelquefois; des professions qu'il

Ses maîtres remarquaient en lui de brusques changements d'humeur. Pour une mauvaise place, pour un reproche, ils le voyaient demeurer sombre des journées entières. Son intimité avec Loutrel ne lui plaisait guère non plus. Ils s'en affligeaient, ne pouvant se défendre ni d'une vive sympathie pour une nature si richement jouée, ni d'une inquiétude croissante avec le temps, en présence de symptômes alarmants qui se révélaient chez lui.

L'un d'eux s'en était ouvert à Noëlle, un vieux professeur tout rond et tout blanc qui avait volontairement enfoui, dans l'enseignement obscur d'un collège, des talents remarquables d'orateur et de savant.

Il l'avait emmené sous la char-mille du jardin, sa promenade favorite, tiède pour le moins rayonnante, dès que le soleil montrait le nez. Et là, plusieurs fois, paternellement, il lui avait rappelé qu'il y avait quelque chose, beaucoup de choses même, au-dessus du succès; il avait ramené le jeune homme, comme à une source gémillante, vers la vocation de l'enfant. Il était éloquent, parlant ainsi. Il avait l'autorité qu'ajoute l'exemple à la parole. Il aurait pu dire: "Faites

comme moi, dépensez-vous pour les autres, les humbles qui ne s'en apercevront pas et ne vous remercieront pas; n'ayez pas même une ambition, avec le droit de les avoir toutes: la joie intime qui vous en rendra vaine toutes celles de la gloire."

Mais Pierre, toujours extrêmement poli, touché même de ces marques d'affection, n'y répondait pas par une égale ouverture de cœur. Il éludait les questions, faisait de vagues promesses: rien ne changeait en lui. Il demeurait à la fois ombrageux et attirant, plein de talents incontestables et d'insupportable vanité, triste souvent sans raison, ou pour une raison secrète qu'il ne disait pas.

Nul pourtant n'était plus fêté, plus aimé de ses camarades et de ses professeurs, plus choyé par ses parents. Les jours de sortie, la première carriole qui s'arrêtait devant la porterie du collège, bien avant l'heure fixée, c'était celle de Jacques, attelée de la vieille Huasse ou de la jeune Roussette. La mère quand elle venait au marché, le père quand il venait aux toiles, ne manquaient jamais de quitter leurs affaires pour embrasser leur gars. Dans les mois d'été, M. Laubriet, selon sa promesse, l'appelaient

quelquefois au parloir. C'était un événement pour le jeune homme. M. Laubriet l'avait toujours intimidé: Madeleine lui faisait perdre tout moyen. Il lui trouvait un air de déserte, et s'étonnait que Ponthual, qui n'avait aucun raffinement d'esprit ni de langage, pût trouver grâce devant un être si supérieur et si fort au-dessus de l'humanité.

A peine rentré sur la cour, il se remémorait les bêtises ou les impolitesses qu'il croyait avoir commises, rougissait, et se torturait l'âme au point d'y rêver la nuit et d'en être malheureux longtemps après.

Les visites de M. Laubriet devinrent naturellement beaucoup moins fréquentes, lorsque son neveu eut quitté le collège. La dernière eut lieu vers la fin de novembre, pendant une récréation de midi.

Il y avait plus d'un an que Jules de Ponthual était parti. Pierre commençait sa philosophie. Il n'avait pas vu, de toutes les vacances, M. Laubriet, arrivé seulement en octobre à la Landehue. Et celui-ci, traversant Beaupréau pour se rendre à Paris, s'était enfin souvenu de son filleul.

(A suivre)

Où Acheter Demain

(Enregistré conformément à la loi du Parlement du Canada, par L.-P. Deslongchamps,
au Ministère de l'Agriculture.)

Vallières Limite **VELOURS**
CORDES
Angle S.-Catherine et Montcalm

brun et vert, 58 pouces de large. Valeur \$5.00, **\$3.50**
pour

Velours cordés assortis de couleurs, 27
pouces de large. Valeur de \$2.50, pour **\$1.48**

TEL. EST 4510

Dupuis Frères
ÉDITEURS

Le Magasin du Peuple
447 EST, SAINTE-CATHERINE.

Cadeaux pour
Noël et pour le
Jour de l'An

Nous venons de recevoir un assortiment très complet de papeterie, des cartes du Jour de l'An, de calendriers, de livres d'images. Les personnes qui sont à la recherche de cadeaux pour Noël et Jour de l'An, trouveront certainement ici des articles utiles et pratiques.

Nous vous invitons cordialement à venir visiter notre rayon de librairie.

FAUTEUILS DE LUXE

Nous recevons tous les jours des demandes au sujet de nos fauteuils de luxe. Nous ne croyons pas exagérer en disant que nous avons actuellement le choix le mieux assorti, non seulement à Montréal, mais dans la province entière. Une visite à nos magasins vous intéressera certainement au point de vue art et confort.

Leroux Daignault & Brault
Limitée

Tél. Est 7330-7331, 637-39 EST SAINTE-CATHERINE. angle Beaudry, Montréal.

NOUS BATTONS TOUJOURS LA MARCHE en FAIT de
MOUTON de PERSE et VISON
 DEMANDEZ NOTRE CATALOGUE G ILLUSTRE

La beauté et la valeur supérieures de nos manteaux en Mouton de Perse résultent du parfait appareillagement: tous nos manteaux sont appareillés à la perfection. Soyez exigeant sous ce rapport en faisant vos achats.

Notre assortiment est le plus vaste et le mieux choisi: toutes grandeurs et toutes qualités. Choisissez maintenant tandis que les prix sont bas et l'assortiment encore complet.

UN SEUL PRX. COMPTANT SEULEMENT.

McCOMBER & CUMMINGS
 109 OUEST. RUE S.-PAUL, angle S.-Sulpice. — Fondée en 1895

AVIS AUX MEDECINS

Quand vous avez besoin de serum frais, de n'importe quelle sorte : Roux, Marmorek, Acne, Coll. Typhoïde, Bronchovaccin de la typhoïde, Neisser comm. gonococ, Gonococcus, Rhumatisme, Dyphtéritique, depuis 500 à 10.000 unités, Coagule (ferment hémostatique), Tuberculine Nonforman, Marmoreccoccide, Po/lyvalent, Scarlatine, etc., etc., téléphonez à S.-Louis 811 et 239.

J. H. ROBERT
PHARMACIEN
1185 rue Saint-Denis, angle Mont-Royal
Le service de messenger le plus prompt de la ville est à votre disposition.
N. B. — Spécifiez cette annonce et épargnez 10 p.c.

ENQUETE A LA COUR DE CIRCUIT

D'ENQUÊTER SUR LES ACCUSATIONS PORTÉES CONTRE SON DÉPARTEMENT.

La rumeur voulant que de fortes sommes aient été dilapidées du département de la loi Lacombe, à la Cour de circuit, a pris de telles proportions que, pour satisfaire le public en général, le greffier de cette cour, M. P. A. Archambault, vient de demander une enquête; dans une telle enquête, il adresse à l'assistant procureur général de la province et dont voici le texte :

Montréal, 13 décembre 1915.
M. l'assistant procureur général,
Québec.

TROP GRATTER CUIT...

Hector Desroches et Aldas Sabourin devront arrêter pour quelque temps leurs exploits de cambrioleurs experts. Ont leur vol du magasin Michelin, de leur vol de Sainte-Catherine ouest, ils ont déjà répondu à 3 accusations antérieures pour vol. Ce matin encore, ils comparaissent avec un nommé Garrett, pour répondre à deux nouvelles accusations de vol avec effraction, chez Murphy et chez Black & White. Le Juge Lanctôt trouve que c'en est trop et que la ville de Montréal ne peut rester la proie des cambrioleurs : ils les condamne tous deux à 5 ans de pénitencier.

DECES

BERNARD — Le 13 du courant, à l'âge de 69 ans, est décédé à 22-F. Bernard, bourgeois, du village de Beloeil.

Les obsèques auront lieu jeudi, le 16 du courant. Le convoi partira de la maison de l'ancienne demeure de Beloeil, à 9 heures du matin, pour se rendre à l'église paroissiale, où le service sera célébré. Les personnes qui sont priées d'y assister sans autre invitation.

Vu que les personnes inconnues sont supposées être des employés du département de la loi Lacombe, je vous demanderais de bien vouloir faire une enquête afin de connaître les agissements, si coupables il y a, et agir en conséquence.

Votre tout dévoué,

P. A. ARCHAMBAULT,
Greffier de la Cour de Circuit.

SIMARD — A Winnipeg, le 18 novembre 1915, est décédé L. J. Napoéion Simard, à l'âge de 47 ans, d'une pneumonie.

Il était le troisième fils de feu B. A. Roch Simard, autrefois de l'Assomption.

Il était marié à Thérèse, le 13 courant, à l'âge de 24 ans, avec pour témoin Monsieur l'abbé Timothée Sauriol. Ptre, et pour l'absence Timothée Sauriol. Ptre, 9 heures 30 am. Parents et amis sont priés d'assister sans tarder.

TARDIF — A Montréal, le 13 décembre 1915, à l'âge de 75 ans et 6 mois, est décédé Monsieur Zéphyr Tardif, d'une pneumonie.

Une visite faite ce matin au département de la Loi Lacombe nous a valu d'amples et claires informations sur le fonctionnement de la comptabilité spéciale de la Loi.

Tout d'abord, nous avons vu, M. H. A. Longin, assistant-comptable du département, a fait passer l'index des Déposants, contenant la liste des noms, adresses, dates de décès, époque d'entrée au service, les funérailles auront lieu mercredi, le 15 courant, à 10 heures. Les funérailles auront lieu, 819 de St-Valier, à 6 h 15 et quart.

Après le service, les défunts seront transportés au service sans cérémonie, à l'exception, par le train de transport à l'Asile du Canadien Nord, rue Moreau.

DECES A MONTREAL

ARBEUVE, Eugène, 1 an, enfant de Léon

par la Loi Lacombe ; le *Dossier*, qui se trouvent les réclamations des créanciers; le *Journal*, où se font les entrées; le *Grand Livre*, où, une fois que les dépôts du *Journal* sont entrées, on les assortit pour en faire la distribution, et, finalement le *Grand Livre distribution*. On voit l'histoire des causes et en regard la distribution des sommes à ceux qui ont inscrit des réclamations selon les exigences de la Loi.

Le personnel du département

DESAJARDINS, Marguerite, 6 ans, enfant d'Alphonse Desajards, charretier, rue Alfred, 2.

DURAND, Lumina Turcoët, 55 ans, femme de Stanislas Durand, sellier, rue Derville, 10.

GUERIN, Bella, 1 an, enfant de François Guérin, agent d'immuebles, rue Orléans, 29.

GREGOIRE, Jeanne, 1 an, enfant d'Emile Grégoire, typographe, rue Hogan, 177.

nous a exprimé toute l'indignation
 qu'il ressent à l'égard des jour-
 nalistes qui sont allés jusqu'à
 porter-voix des rumeurs couran-
 tes nous faisant remarquer que
 les enseignants ne sont jamais
 de tout lorsqu'on veut faire de telles
 assertions.

M. Wilfrid Daoust, arrêté samedi
 dernier, est un ancien employé du
 département de la Loi Lacombe,
 qu'il a quitté en 1907.

HEACR, Marguerite, 40 ans, enfant de
 Victor Heacr, jardinier, Côte des Neiges,
 1468.
 JOLY, Mathilde, épouse, 50 ans, fem-
 me de Joseph Jolty, rentier, rue Waverley,
 2322.
 LÉONARD, Ferdinand, 59 ans, maître-
 charpentier, rue Pleasant,
 110.
 MENARD, Aimé, 6 mois, enfant d'Armand
 Menard, commis, rue S-Philippe, 115.
 MERCIER, Joseph, 52 ans, fils de Mi-
 chel Mercier, journalier, rue Hamilton, 177.
 MOSE, 52 ans, waltman, rue
 Derville, 97.
 VIAU, Roland, 6 mois, enfant de William
 Viau, cultivateur.
